



UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

UICN 2022

R A P P O R T A N N U E L

Avis de non-responsabilité

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Sauf indication contraire, tous les chiffres présentés sont exacts au 31.12.2022.

Publié par : UICN, Gland, Suisse

Produit par : Unité de performance, suivi et évaluation du Programme de l'UICN

Droits d'auteur : © 2023 UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du (des) détenteur(s) des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Citation recommandée : UICN (2023). *Rapport annuel de l'UICN 2022*. Gland, Suisse : UICN.

Conception et mise en page : Blueverde Studio S.L. (www.blueverdestudio.com)

Édition : Eoghan O'Sullivan

Relecture : Deborah Murith

Éléments de conception de la page de couverture : Freepik (www.freepik.com) and Natacha Bigan

Traduction française : INTUITIV, slú – www.intuitivme.com

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS
P04

01

EN BREF
L'UNION

P06 Mission et Nature 2030
P07 Nature 2030 : une Union qui agit
P08 Membres
P10 Comités nationaux et régionaux
P12 Commissions
P15 Secrétariat
P17 Conseil

02

2022
RENÇONTRES
ET RÉSEAUX

P19 Forum des dirigeants de l'UICN
P20 Congrès sur les parcs d'Afrique et d'Asie
P22 Conférence internationale d'Oslo sur le droit de l'environnement

03

PLAIDOYER
POLITIQUE
INTERNATIONALE

P23

04

CONNAISSANCES
SCIENTIFIQUES
ET PUBLICATIONS

P28 Publications
P30 Produits de connaissance basés sur les normes de l'UICN
P32 Autres normes de l'UICN
P33 Outils et plateformes d'aide à la décision

05

PORTEFEUILLE DU
PROGRAMME
2022

P35 Portefeuille du Programme de l'UICN
P37 L'humanité
P40 Les terres
P43 L'eau
P45 Les océans
P48 Le climat

06

PARTENARIATS
STRATÉGIQUES

P50

07

CONTRÔLES
INTERNES

P55

08

ÉTATS
FINANCIERS

P57

AVANT-PROPOS

2022 a été une année capitale pour l'UICN et la conservation de la nature.

Sous la direction de ses Membres, membres de Commissions et Secrétariat, l'UICN a joué un rôle clé dans le développement de l'ambition mondiale pour le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, adopté en décembre après un retard de deux ans dû à la pandémie de COVID-19. L'UICN, à travers son Programme Nature 2030, est d'ores et déjà prête à soutenir sa mise en œuvre.

Le leadership mondial de l'UICN en matière de conservation de la nature a été à nouveau réaffirmé par les dirigeants mondiaux lors de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, qui a convenu multilatéralement d'une définition des solutions fondées sur la nature, sur une proposition de l'UICN datant de 2016. Cette définition commune contribuera à faire en sorte que les objectifs des Conventions de Rio soient atteints de façon conjointe. Cette ambition est encore renforcée par l'inclusion des solutions fondées sur la nature dans la décision principale de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Charm el-Cheikh (COP27), dans les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal et dans les engagements pris par les Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Nous avons encore renforcé le pouvoir de rassemblement de l'Union avec le premier Forum des dirigeants de l'UICN à Jeju, en Corée du Sud. Le Forum a été conçu comme un événement annuel, de haut niveau et présentiel, qui réunit des dirigeants pour aborder des sujets clés et émergents à l'échelle mondiale. Le Forum de cette année a réuni des Membres de l'UICN issus de gouvernements, de la société civile et des organisations de peuples autochtones, ainsi que des partenaires du secteur privé, dans le but commun d'aider à définir des économies et des sociétés favorables à la nature.

Ces résultats, ainsi que les nombreux autres mis en lumière dans ce rapport, ne sont possibles que grâce aux 1 400 Membres et 14 000 membres des Commissions de l'UICN qui, collectivement, constituent la force politique et scientifique qui anime notre travail. En 2022, nous avons accueilli nos 12 premiers Membres des gouvernements infranationaux, aux côtés de deux nouvelles organisations de peuples autochtones. Nous sommes impatients d'en accueillir beaucoup d'autres, à un moment où l'Union continue de promouvoir les actions locales de conservation.

Grâce à ses connaissances scientifiques approfondies, à son ambition audacieuse et à son mandat démocratique et inclusif, l'Union aide le monde à relever les défis de la biodiversité et du climat.

Ensemble, nous construisons un avenir meilleur, plus vert et plus juste.

Razan Al Mubarak
Présidente



Dr Bruno Oberle
Directeur général



01

EN
BREF

L' U N I O N



Mission et Nature 2030

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une Union unique de membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. L'expérience, les ressources et la portée de ses plus de 1 400 organisations Membres et la contribution de ses quelque 14 000 experts font de l'UICN l'autorité mondiale en matière de statut du monde naturel et des mesures nécessaires pour le sauvegarder.

VISION DE L'UICN

Un monde juste qui valorise et conserve la nature

MISSION DE L'UICN

Influencer, encourager et aider les sociétés à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et à s'assurer que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

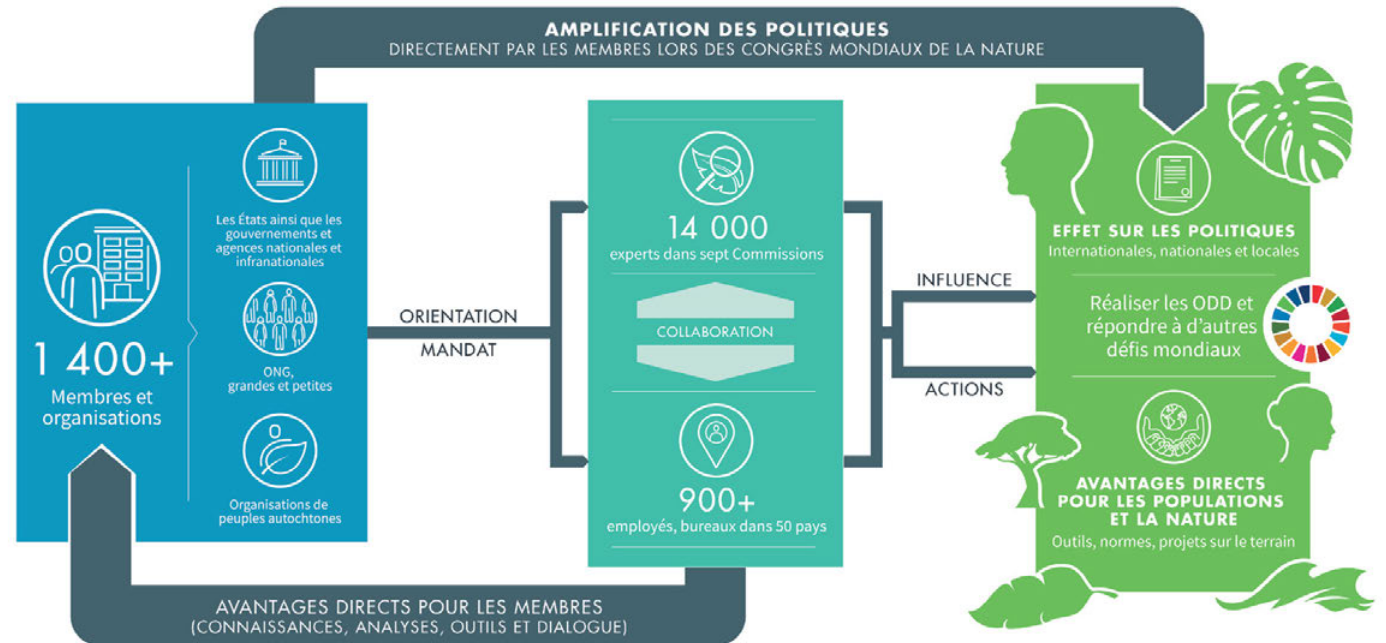


UNIS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VIE

L'Union

L'Union se compose des éléments constitutifs suivants :

- Membres
- Comités nationaux et régionaux (composés de Membres)
- Commissions
- Secrétariat
- Conseil
- Congrès mondial de la nature



© UICN

Nature 2030 : une Union qui agit

Adopté lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille, le Programme Nature 2030 de l'UICN est le résultat de nombreuses années de délibérations à travers l'Union. Couvrant pour la première fois une période de dix ans, le Programme est un appel à la mobilisation des Membres, des Commissions et du Secrétariat de l'UICN. Cette perspective à plus long terme s'aligne sur le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 ainsi que sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal.

► Cinq domaines de programme

Le Programme, grâce à une vision plus inclusive et étendue, définit cinq grands domaines dans lesquels l'UICN travaillera pour produire des impacts positifs tangibles :

L'HUMANITÉ

La biodiversité est préservée en harmonie avec le bien-être humain, sur la base de principes d'équité, d'égalité et de justice.

LES TERRES

Des paysages intacts sont protégés tandis que l'utilisation durable équilibre les besoins des personnes et de la nature en matière de terres productives et urbaines.

L'EAU

Les systèmes d'eau douce soutiennent la biodiversité et les besoins des personnes.

LES OCÉANS

Des cadres juridiques et des investissements plus robustes dans la restauration de la biodiversité garantissent un océan sain soutenant la nature et les personnes.

LE CLIMAT

La hausse des températures mondiales est limitée à 1,5°C grâce à des mesures d'atténuation ambitieuses et à une adaptation efficace.

► Tous contribuent aux 17 Objectifs de développement durable



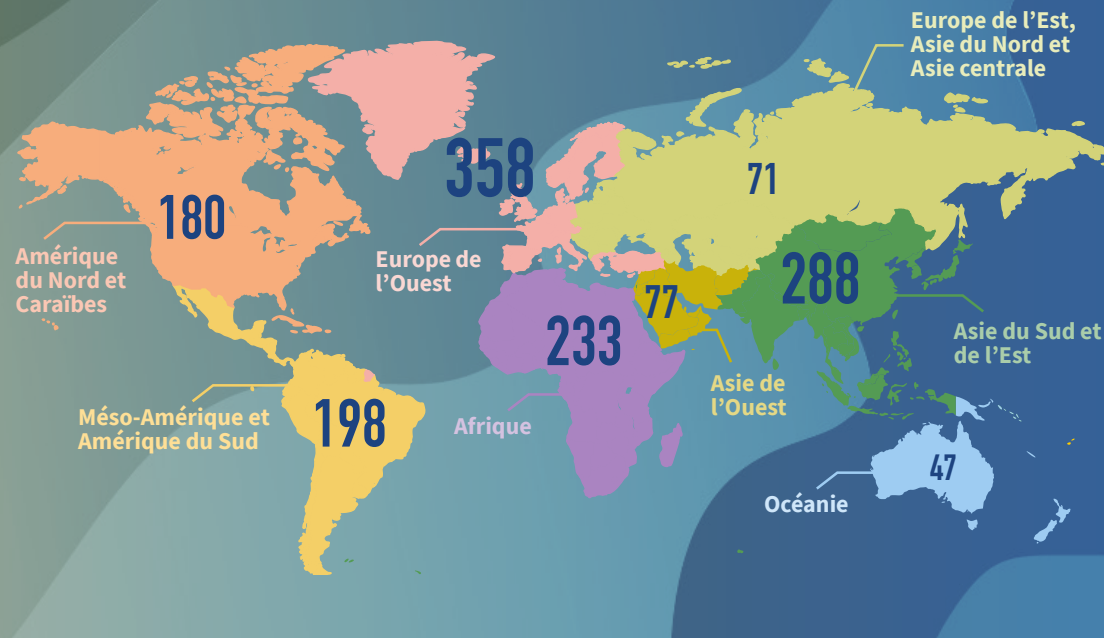
Infographie de Natacha Bigan à partir des icônes des ODD.

Membres

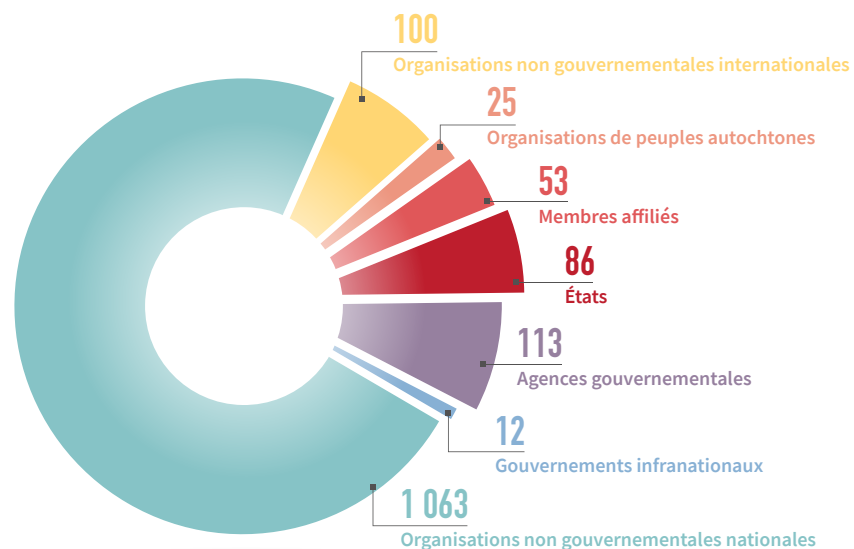
L'UICN met à profit les connaissances, les ressources et la portée de ses plus de 1 400 organisations Membres. Celles-ci incluent notamment des États et organismes gouvernementaux à l'échelle nationale et infranationale, des organisations non gouvernementales grandes ou petites, des organisations de peuples autochtones et des institutions scientifiques et universitaires.

Grâce à leur affiliation à l'UICN, les Membres travaillent avec les Commissions et le Secrétariat pour forger et mettre en œuvre des solutions aux plus grands défis environnementaux auxquels la planète doit faire face. Les Membres de l'UICN réunissent et influencent également diverses parties prenantes, y compris au plus haut niveau, en faveur de la conservation de la nature. Dans le cadre d'un processus démocratique, lors des Congrès mondiaux de la nature de l'UICN, les Membres votent des Résolutions qui orientent le programme mondial de conservation. L'histoire de l'UICN repose sur les connaissances et l'influence de ses Membres, au service d'un avenir plus durable pour la nature et les personnes.

► Répartition des Membres de l'UICN



Les 1 452 Membres de l'UICN sont répartis dans 165 pays et comprennent :

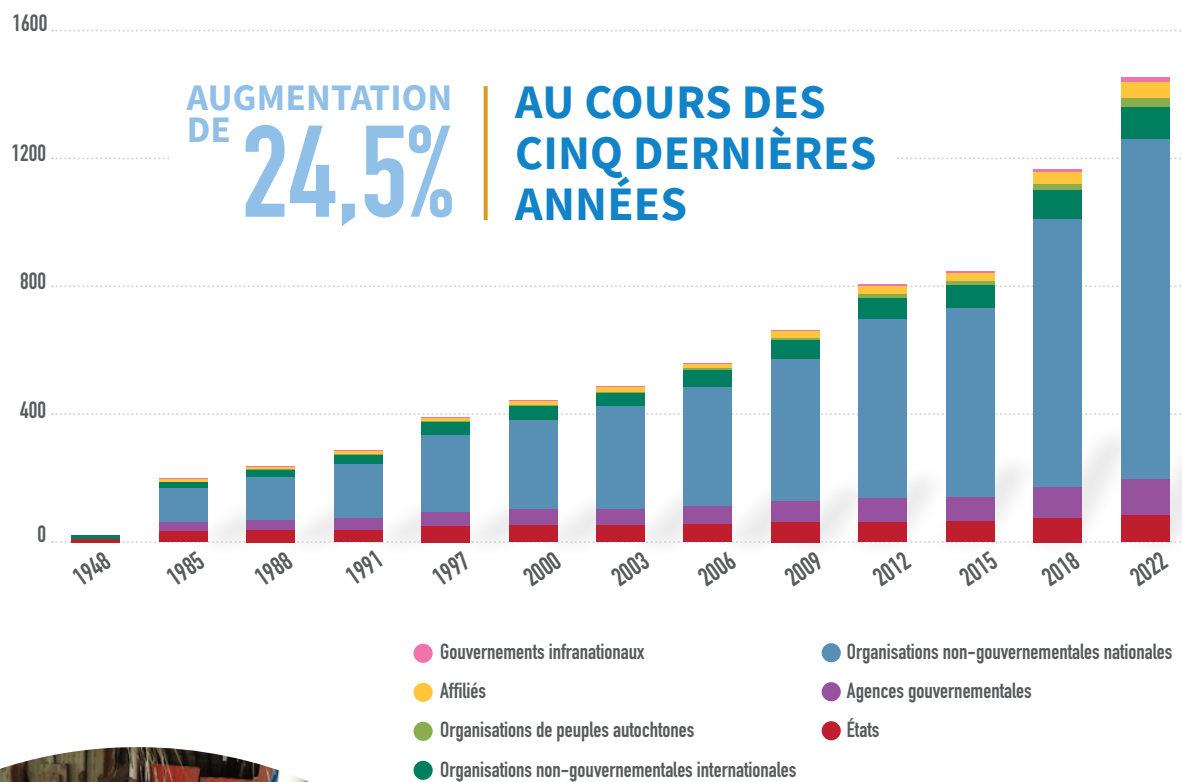


62 NOUVEAUX MEMBRES ONT REJOINT L'UNION EN 2022

1 400+ ORGANISATIONS MEMBRES

165 PAYS ACCUEILLENT DES MEMBRES DE L'UICN

Évolution des Membres de l'UICN par catégorie



Des participants à un atelier sur le genre dans le cadre du Projet sur la biodiversité côtière régionale de l'UICN à El Salvador. © Evelyn Vargas

Faits marquants concernant les Membres

- L'UICN a accueilli ses premiers Membres des gouvernements infranationaux, une nouvelle catégorie créée lors du Congrès mondial de la nature à Marseille. À la fin de 2022, l'UICN comptait 12 gouvernements infranationaux Membres, de la ville de Paris à la province autonome spéciale de Jeju en République de Corée.
- Le bulletin bimensuel *Union Digest* a tenu les Membres informés des dernières actualités et événements de l'UICN tout au long de l'année. Les Membres ont été invités à participer à des événements allant d'une série de webinaires pour préparer la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité à divers événements de réseautage aux niveaux régional et mondial.
- De nombreux Membres ont participé à des projets de l'UICN en 2022 dans le cadre du Programme Nature 2030, souvent avec des impacts de grande envergure. Par exemple, un projet avec le Rwanda, État Membre de l'UICN, a permis la mise en œuvre d'une solution fondée sur la nature dans le district de Rubavu afin d'atténuer les inondations régulières qui causaient auparavant des dommages importants aux cultures et le déplacement des populations dans le bassin versant de la rivière Sebeya. En 2022, il a été rapporté que, pour la première fois, la municipalité n'avait enregistré aucun décès dû à des inondations ou à des glissements de terrain au cours des 12 derniers mois.
- Les Membres et le Secrétariat de l'UICN ont continué à collaborer étroitement sur les 137 Résolutions adoptées lors du Congrès mondial de la nature 2021. Pour ne citer qu'un exemple, en 2022, l'UICN et ses Membres (WWF, BMZ et Wetlands International) ont aidé à mettre en œuvre la [Résolution pour la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes de mangrove](#). Cela comprenait la réalisation d'évaluations détaillées de la valeur socioéconomique des mangroves, la cartographie de l'état des mangroves dans l'océan Indien occidental et un travail de promotion des ambitions politiques pour des mesures avancées de protection des mangroves à l'échelle internationale et régionale dans le cadre de l'initiative [Save our Mangroves Now](#) (Sauver nos mangroves maintenant).

Les Maldives ont rejoint l'Union en tant que nouvel État Membre en 2022, et l'Angola et le Portugal ont ré-adhéré à l'UICN.

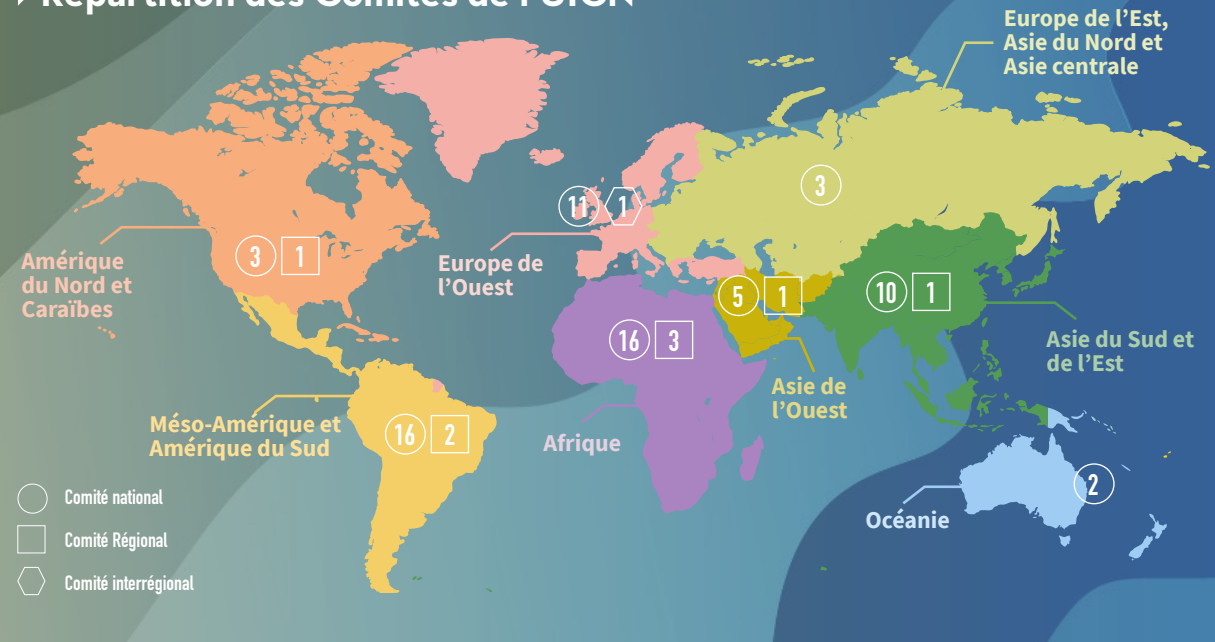
Comités nationaux et régionaux

Les Membres de l'UICN d'un même pays ou d'une même région peuvent choisir de se regrouper en Comités nationaux et régionaux afin de faciliter la coopération entre les Membres et autres composantes de l'Union, et de soutenir la participation des Membres au Programme et à la gouvernance de l'UICN.

Les Comités nationaux et régionaux de l'UICN peuvent prendre des formes très différentes, certains Comités de Membres travaillant ensemble pour mettre en œuvre des projets, alors que d'autres sont essentiellement des moyens d'échange et de mise en réseau.

Il existe actuellement 66 comités nationaux officiellement reconnus, huit comités régionaux reconnus, un comité interrégional et un Groupe mondial pour le développement des comités nationaux et régionaux.

► Répartition des Comités de l'UICN



► 8 Comités régionaux de Membres de l'UICN officiellement reconnus

- Comité régional d'Afrique orientale et australe
- Comité régional d'Afrique du Nord
- Comité régional d'Afrique centrale et occidentale
- Comité régional Mésoaméricain
- Comité régional d'Amérique du Sud
- [Comité régional des Caraïbes](#)
- Comité régional d'Asie du Sud et de l'Est
- Comité régional d'Asie de l'Ouest

► 1 Comité interrégional de Membres de l'UICN officiellement reconnu

- [Comité interrégional pour l'Europe, l'Asie du Nord et l'Asie centrale](#)

► 66 Comités nationaux de Membres de l'UICN officiellement reconnus

- | | | | |
|-----------------------------------|---|----------------------------|---|
| ▪ Afrique du Sud | ▪ El Salvador | ▪ Liban | ▪ Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |
| ▪ Argentine | ▪ Émirats arabes unis | ▪ Malawi | ▪ Sénégal |
| ▪ Australie | ▪ Équateur | ▪ Mali | ▪ Sri Lanka |
| ▪ Bangladesh | ▪ Espagne | ▪ Mexique | ▪ Suède |
| ▪ Belize | ▪ États-Unis d'Amérique | ▪ Maroc | ▪ Suisse |
| ▪ Bénin | ▪ Fédération de Russie | ▪ Mozambique | ▪ Thaïlande |
| ▪ Bolivie (État plurinational de) | ▪ Finlande | ▪ Népal | ▪ Tunisie |
| ▪ Botswana | ▪ France | ▪ Nouvelle-Zélande | ▪ Turquie |
| ▪ Brésil | ▪ Guatemala | ▪ Nicaragua | ▪ Viet Nam |
| ▪ Burkina Faso | ▪ Guinée-Bissau | ▪ Ouganda | ▪ Zimbabwe |
| ▪ Burundi | ▪ Honduras | ▪ Pakistan | |
| ▪ Cambodge | ▪ Hongrie | ▪ Palestine | |
| ▪ Cameroun | ▪ Inde | ▪ Panama | |
| ▪ Canada | ▪ Israël | ▪ Paraguay | |
| ▪ Chili | ▪ Italie | ▪ Pays-Bas | |
| ▪ Colombie | ▪ Japon | ▪ Pérou | |
| ▪ Costa Rica | ▪ Jordanie | ▪ Pologne | |
| ▪ Danemark | ▪ Kenya | ▪ République de Corée | |
| | ▪ Koweït | ▪ République dominicaine | |

► Faits marquants 2022 concernant les Comités nationaux et régionaux

Comité régional de l'UICN pour l'Asie

- Une plateforme virtuelle lancée en mars 2022, l'*Asia Nature Forum* (Forum asiatique pour la nature) vise à renforcer l'engagement et les interactions entre les composantes de l'UICN dans la région asiatique. Six webinaires sur des sujets liés à la conservation de la nature et au développement durable ont permis aux Membres, aux Commissions, aux Conseillers et au personnel du Secrétariat d'apprendre et de partager leurs expériences.

Comité français de l'UICN

- Célébrant ses 30 ans d'existence en 2022, le Comité français de l'UICN est une plateforme unique de dialogue et d'expertise sur les questions de biodiversité en France. A titre d'exemple, son Congrès Français de la Nature en octobre 2022, qui s'est tenu au ZooParc de Beauval, a réuni 150 personnes pour préparer les messages collectifs à transmettre au cours des importantes réunions internationales de Conférences des Parties qui ont suivi.

Comités régionaux de l'UICN pour la Méso-Amérique et l'Amérique du Sud ; Comité national espagnol de l'UICN

- L'*ABCÑ* de l'UICN est un groupe de travail promouvant la collaboration interrégionale entre les composantes hispanophones de l'UICN. Son deuxième événement en ligne, en juin 2022, s'est concentré sur le Secrétariat de l'UICN. Il a fourni aux Membres l'occasion d'apprendre comment le Secrétariat est organisé, les services qu'il offre et le travail qu'il accomplit, et a encouragé la participation des Membres aux processus et produits de connaissance de l'UICN.

Comité interrégional de l'UICN pour l'Europe, l'Asie du Nord et l'Asie centrale (ICENCA, selon ses sigles en anglais)

- Approuvé par le Conseil de l'UICN en juin 2022, l'ICENCA fournira un soutien pragmatique pour renforcer la coopération et la collaboration entre toutes les composantes de l'UICN en Europe, en Asie du Nord et en Asie centrale. Le Comité a organisé un atelier des Membres sur les plans régionaux à Malaga en septembre.

66 | COMITÉS
NATIONAUX
OFFICIELLEMENT RECONNU PAR LE CONSEIL DE L'UICN

8 | COMITÉS
RÉGIONAUX

1 | COMITÉ
INTERRÉGIONAL

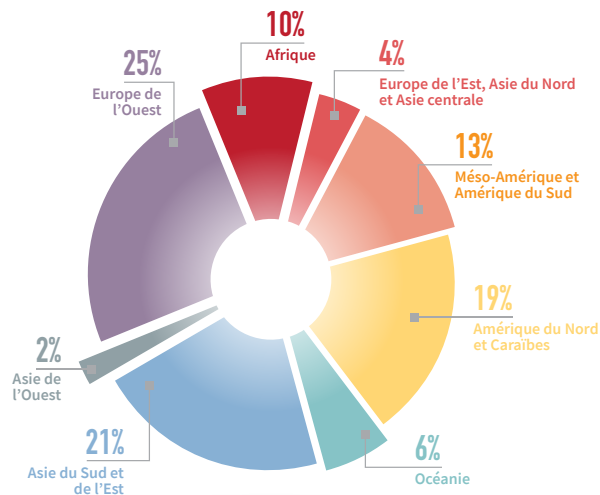


► © pixabay.com / PIYA BO-NGULUAM

Commissions

Les Commissions de l'UICN sont de vastes réseaux actifs de quelque 14 000 scientifiques et experts fournissant à l'UICN et à ses Membres un savoir-faire solide et des conseils stratégiques en faveur de la conservation et du développement durable.

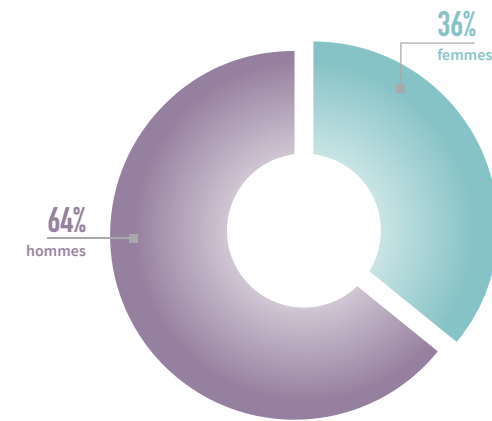
► Répartition régionale des Commissions



7 COMMISSIONS DE L'UICN

14 000 SCIENTIFIQUES ET EXPERTS

► Répartition par sexe des Commissions



7 400 PARTICIPANTS | À 300 ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES COMMISSIONS

80+ PROJETS ET SUBVENTIONS EN COURS

47 PUBLICATIONS DE « LITTÉRATURE GRISE »

50+ ARTICLES ÉVALUÉS PAR DES PAIRS

► Commissions de l'UICN



Commission sur la crise climatique (CCC)

Président : Manuel Pulgar-Vidal (par intérim)

La [CCC](#) est la plus récente des Commissions de l'Union, créée lors du Congrès mondial de la nature à Marseille, et avec un président et un comité directeur intérimaires nommés par le Conseil en 2022. La mission de la CCC sera de promouvoir des solutions appropriées, efficaces, justes et positives pour la nature à la crise climatique, à partir des meilleures données scientifiques disponibles de tous les organismes internationaux réputés ainsi que des systèmes de connaissances autochtones. Le recrutement des membres de la CCC et la mise en œuvre de son plan de travail débuteront en 2023.



Commission de l'éducation et de la communication (CEC)

Président : Sean Southey (deuxième mandat)

La [CEC](#) accompagne le changement en assurant un leadership en matière de communication, d'apprentissage et de connaissances. Le rôle de la Commission est de renforcer le travail de l'Union par une communication et une éducation créatives, innovantes, participatives, réactives et efficaces, en tant qu'outils permettant d'apporter des changements sociaux et comportementaux positifs pour le bien-être des personnes et la planète.

POINTS FORTS 2022

Dirigé par la CEC en collaboration avec la CMAP-UICN et Parcs Canada, le [mouvement #NaturePourTous](#) a continué de croître, atteignant environ 575 partenaires organisationnels. Le mouvement incite de nouveaux publics à se connecter et à tomber amoureux de la nature, déclenchant ainsi des actions en faveur de la conservation. Une nouvelle initiative multipartite majeure lancée en 2022, financée par la Fondation Robert Wood Johnson, a permis de créer la première enquête internationale sur les écoles et autres environnements d'apprentissage en plein air. Son programme d'action sera mis en œuvre tout au long de 2023.

La CEC a continué de jouer un rôle de chef de file dans la participation des jeunes à l'UICN, notamment en présentant au Conseil la première [Stratégie de l'UICN en faveur de la jeunesse](#). Avec une représentation actuelle de 25% de jeunes au Comité directeur de la CEC-UICN, la Commission a travaillé pour assurer des opportunités significatives pour les jeunes de participer à des réunions internationales. Par exemple, #NaturePourTous a facilité un [dialogue intergénérationnel](#) sur la conservation des océans en préparation de l'IMPAC5.



Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES)

Présidente : Kristen Walker Painemilla (deuxième mandat)

La [CPEES](#) s'efforce d'harmoniser la conservation de la nature avec les préoccupations critiques des sociétés humaines en matière de justice sociale, culturelle, environnementale et économique. Elle le fait en générant et en diffusant des connaissances, en mobilisant l'influence et en promouvant l'action.

POINTS FORTS 2022

La CPEES s'est associée à l'Institut Luc Hoffmann et à Impact Hub pour [lancer un défi mondial](#) visant à stimuler l'innovation et à soutenir des solutions abordant de manière proactive les problèmes profondément enracinés auxquels sont confrontées les ONG de conservation, tels que les héritages de discrimination et d'inégalités perpétrés par les structures de pouvoir existantes. [Neuf idées gagnantes ont été sélectionnées](#) parmi les 173 reçues de 58 pays.

En collaboration avec le Comité national australien de l'UICN, la CPEES a soutenu le forum *Reimagining Conservation – Working Together for Healthy Country* (Ré-imaginer la conservation : travailler ensemble pour un pays sain), en novembre. Cet événement dirigé par les Premières Nations a réuni des dirigeants et professionnels des Premières Nations et non autochtones impliqués dans les politiques et les pratiques de gestion des terres et des mers dans toute l'Australie.



Commission de la gestion des écosystèmes (CGE)

Présidente : Angela Andrade (deuxième mandat)

La [CGE](#) promeut des approches écosystémiques pour la gestion des paysages terrestres et marins. Sa mission est de fournir des conseils d'experts sur les approches intégrées de gestion des écosystèmes naturels et modifiés afin de promouvoir la conservation de la biodiversité et le développement durable.

POINTS FORTS 2022

Une équipe de recherche dirigée par des membres de la CGE a élaboré la première classification complète des écosystèmes mondiaux pour les terres, les rivières, les zones humides et les océans. Publiée en octobre 2022 dans *Nature*, la Typologie de l'UICN des écosystèmes mondiaux fournit une classification cohérente à l'échelle mondiale qui permettra une conservation plus coordonnée et plus efficace de la biodiversité.

La CGE joue un rôle déterminant dans le développement et l'amélioration de la base de connaissances sur les solutions fondées sur la nature (SfN). La définition de l'UICN des SfN a constitué la base d'une [résolution historique sur le développement durable](#) adoptée lors de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-5) en mars 2022.



Commission pour la sauvegarde des espèces (CSE)

Président : Jon Paul Rodríguez (deuxième mandat)

La [CSE](#) s'efforce d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés à conserver la biodiversité en renforçant les connaissances sur l'état des espèces et les menaces qui pèsent sur elles. Avec plus de 8 300 experts bénévoles, la Commission travaille à la fois de manière indépendante et en collaboration avec d'autres composantes de l'UICN pour fournir des conseils, élaborer des politiques et des lignes directrices et faciliter la planification de la conservation.

POINTS FORTS 2022

Les [Centres pour la sauvegarde des espèces](#) (CSS, selon leurs sigles en anglais), des partenariats entre le bureau du président de la CSE et les principales organisations de conservation des espèces, sont conçus pour soutenir le réseau de la CSE dans le renforcement des capacités locales, la planification de la conservation et la mise en œuvre de mesures de conservation. Trois nouveaux centres ont été officialisés : le CSS Asie du Sud-Est en partenariat avec Mandai Nature, Singapour, le CSS Australasie en partenariat avec la Zoo and Aquarium Association Australasia, Australie, et le CSS Georgia Aquarium, axé sur la conservation marine, aux États-Unis.

Les [interventions de haut niveau](#) de la CSE ont inclus une alerte sur l'empoisonnement des oiseaux migrateurs en Crimée, un appel urgent à réactiver les travaux de restauration des habitats et de protection de la grenouille Loa au Chili et un appel à la déclaration urgente de l'écrevisse rouge américaine des marais en tant qu'espèce envahissante en Colombie. D'autres lettres ont été publiées concernant le braconnage des rhinocéros dans le parc Hluhluwe-iMfolozi, en Afrique du Sud, et la protection du Bas-Congo contre de grands projets de barrages hydroélectriques.



Commission mondiale des aires protégées (CMAP)

Présidente : Madhu Rao (premier mandat)

La [CMAP](#) élabore des politiques, des conseils et des orientations fondés sur les connaissances sur l'ensemble des questions liées aux aires protégées. La Commission réunit des experts pour élaborer des normes mondiales sur les aires protégées et des lignes directrices sur les meilleures pratiques, soutenant ainsi les gouvernements, les ONG, les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que d'autres parties prenantes, dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité, et en particulier de sa Cible 3 sur la conservation par zone.

POINTS FORTS 2022

La CMAP a co-organisé deux congrès régionaux : le Congrès des parcs d'Asie à Sabah, en Malaisie, et le Congrès des aires protégées d'Afrique à Kigali, au Rwanda. Ces congrès très fréquentés et inclusifs ont constitué des jalons importants pour l'établissement de priorités régionales pour la prochaine décennie et pour la préparation de la COP15 de la CDB, mettant en évidence les succès, défis et opportunités en matière de conservation et favorisant l'engagement et la collaboration. Ils ont permis de donner une voix importante aux peuples autochtones et aux communautés locales, ainsi qu'aux jeunes, pour discuter de problèmes difficiles dans chaque région.

Par l'intermédiaire de ses groupes de spécialistes et équipes spéciales, la CMAP a élaboré des directives techniques sur plusieurs éléments de la Cible 3 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal récemment adopté, notamment sur l'équité, la compréhension et l'application d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) et la mise en œuvre de l'initiative 30x30 dans les eaux intérieures.



Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE)

Présidente : Christina Voigt (premier mandat)

La [CMDE](#) a pour objectif de promouvoir le droit de l'environnement afin de renforcer les fondements juridiques de la conservation de la nature et du développement durable. En plus d'élaborer des guides de pratiques exemplaires et des stratégies intersectorielles pour assurer une conformité et une application efficaces, la Commission vise à renforcer la capacité des gouvernements, du système judiciaire, des procureurs, des facultés de droit et autres intervenants pour l'élaboration et la mise en œuvre du droit de l'environnement.

POINTS FORTS 2022

La CMDE a organisé la [Conférence internationale d'Oslo sur le droit de l'environnement 2022](#), qui a rassemblé plus de 800 participants pour un vaste échange sur l'état de droit environnemental et les rôles et responsabilités de la profession juridique dans le changement.

Deux nouvelles équipes spéciales ont été créées pour renforcer la collaboration avec le Secrétariat de l'UICN. L'[Équipe spéciale CMDE-UICN pour un accord sur la pollution plastique](#) fournit des informations et des conseils sur les questions juridiques essentielles au processus de négociation d'un traité mondial sur les plastiques. L'[Équipe spéciale CMDE-UICN sur les droits de la nature](#) vise à rendre plus concret l'engagement de l'Union sur le thème des droits de la nature, en examinant les conséquences d'un octroi de personnalité juridique aux écosystèmes, aux espèces ou aux espaces naturels.

Secrétariat

Le Secrétariat de l'UICN s'emploie à concrétiser la vision des Membres de l'Union. Le Secrétariat comprend plus de 900 employés dans plus de 50 pays.

Le siège de l'UICN se trouve à Gland, près de Genève, en Suisse, et il existe des bureaux régionaux, des bureaux hors-siège, des bureaux nationaux et des bureaux de projet dans le monde entier. En plus d'apporter des connaissances et d'entreprendre des travaux de rassemblement et de renforcement des capacités, le Secrétariat gère des projets dans le monde entier et coordonne les services d'appui aux Membres et aux Commissions.

Par le biais du travail des Centres de l'UICN, le Secrétariat soutient la mise en œuvre des efforts politiques et du Programme de l'UICN.

Le Groupe des services corporatifs est responsable du soutien aux composantes de l'Union, des partenariats stratégiques et des relations avec les donateurs, des communications, des ressources humaines, des affaires juridiques, des finances, des réunions et événements mondiaux, ainsi que de la gestion des connaissances et de l'information.



© pexels.com / Quang Nguyen Vinh

► Centres de l'UICN

Afin de soutenir la mise en œuvre du programme Nature 2030 trois nouveaux centres ont été créés au sein du Secrétariat de l'UICN, reflétant les piliers du développement durable : durabilité environnementale, faisabilité économique et équité sociale. Ils sont soutenus par un quatrième nouveau Centre axé sur la science et les données, ainsi que par le Centre des politiques internationales, déjà établi.

Centre pour les actions de conservation

Supervise le travail de l'UICN sur les biomes, y compris les efforts mondiaux sur les terres, les océans et les espèces. Ce Centre travaille directement avec les équipes régionales pour piloter la conservation et l'action politique sur le terrain et appliquer des connaissances de pointe pour améliorer la planification, le suivi et les résultats en matière de conservation.

Centre pour l'économie et les finances

Supervise les efforts de mobilisation et de réorientation des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de biodiversité et de changements climatiques. Grâce à la création de nouveaux modèles d'affaires et à l'analyse économique, le Centre plaide en faveur d'investissements dans la nature auprès des secteurs public et privé.

Centre pour la société et la gouvernance

Responsable des efforts institutionnels, juridiques et de collaboration visant à autonomiser et à protéger les droits d'un large éventail de parties prenantes, en particulier les communautés traditionnellement marginalisées, les femmes et les filles, les peuples autochtones, les communautés locales et les jeunes.

Centre pour la science et les données

Travaille à développer plus avant la réputation de longue date de l'UICN en tant qu'autorité mondiale en matière de science et de connaissances sur la conservation, ainsi qu'en tant qu'entité mondiale de normalisation pour la collecte, l'évaluation et l'analyse de données relatives à la biodiversité.

Centre des politiques internationales

Travaille avec le Directeur général de l'UICN pour améliorer le travail et l'impact politiques de l'Union, en guidant l'engagement dans les processus multilatéraux et les forums internationaux sur l'environnement afin d'assurer la fourniture de conseils politiques et techniques judicieux aux négociateurs et aux principales parties prenantes.

Bureaux de l'UICN

45
BUREAUX
DANS
39
PAYS

ASIE

- 1- Bureau régional pour l'Asie (ARO) - Bangkok, Thaïlande
- 2- Dhaka, Bangladesh
- 3- Bangkok, Thaïlande
- 4- Pékin, Chine
- 5- Colombo, Sri Lanka
- 6- Hanoï, Viet Nam
- 7- Islamabad, Pakistan
- 8- Karachi, Pakistan
- 9- Katmandou, Népal
- 10- Nay Pyi Taw, Birmanie
- 11- New Delhi, Inde
- 12- Phnom Penh, Cambodge
- 13- Vientiane, RDP Lao

AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

- 14- Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe (ESARO) - Nairobi, Kenya
- 15- Dar es Salaam, Tanzanie
- 16- Kampala, Ouganda
- 17- Kigali, Rwanda
- 18- Maputo, Mozambique
- 19- Nairobi, Kenya
- 20- Pretoria, Afrique du Sud

EUROPE DE L'EST ET ASIE CENTRALE

- 21- Bureau régional pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale (ECARO), Belgrade, Serbie

EUROPE

- 22- Bureau régional européen (EURO) - Bonn, Allemagne

MÉDITERRANÉE

- 23- Centre de Coopération pour la Méditerranée (Med) - Malaga, Espagne

MEXIQUE, AMÉRIQUE CENTRALE ET CARAÏBES

- 24- Bureau régional pour le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes (ORMACC) - San Jose, Costa Rica
- 25- Guatemala City, Guatemala
- 26- San Salvador, Salvador
- 27- Tegucigalpa, Honduras

AMÉRIQUE DU NORD

- 28- Bureau régional pour l'Amérique du Nord - Washington D.C., États-Unis

AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE

- 29- Bureau régional pour l'Afrique centrale et occidentale (PACO) - Dakar, Sénégal
- 30- Conakry, Guinée
- 31- Bamako, Mali
- 32- Bissau, Guinée Bissau
- 33- Dakar, Sénégal
- 34- Nouakchott, Mauritanie
- 35- Ouagadougou, Burkina Faso
- 36- Yaoundé, Cameroun

AMÉRIQUE DU SUD

- 37- Bureau régional pour l'Amérique du Sud (SUR) - Quito, Équateur
- 38- Brasília, Brésil (Associação UICN Brasil)

Océanie

- 39- Bureau régional pour l'Océanie (ORO) - Suva, Fidji

ASIE DE L'OUEST

- 40- Bureau régional pour l'Asie de l'Ouest (ROWA) - Amman, Jordanie

SIÈGE ET BUREAUX HORS-SIÈGE

- 41- Siège de l'UICN, Gland, Suisse
- 42- Bureau de Cambridge, Cambridge, Royaume-Uni
- 43- Centre du droit environnemental (ELC), Bonn, Allemagne

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

- 44- Mission permanente d'observation de l'UICN auprès des Nations Unies, New York, N.Y., États-Unis
- 45- Bureau de représentation auprès de l'UE, Bruxelles, Belgique

Les bureaux nationaux et de projets de l'UICN ne sont pas représentés sur la carte

Conseil

Le **Conseil de l’UICN** est le principal organe recteur de l’Union entre les sessions du Congrès mondial de la nature, l’Assemblée Générale des Membres de l’Union.

Sous l’autorité, l’orientation et les politiques du Congrès, le rôle du Conseil de l’UICN est de définir l’orientation stratégique et politique des travaux de l’Union, de superviser et d’orienter la performance des composantes de l’Union dans son ensemble et du Directeur général en particulier, et de s’acquitter de ses responsabilités fiduciaires envers les Membres et leur en rendre compte en conséquence.

En 2022, le Conseil a défini cinq priorités clés pour lesquelles il s’est engagé à atteindre des objectifs d’ici 2025. Celles-ci incluent :

1. Renforcer la gouvernance de l’UICN et accroître le niveau de participation et la confiance des Membres dans le processus décisionnel
2. Élaborer une vision stratégique à 20 ans pour l’UICN incluant une stratégie financière, qui bénéficie du soutien de toutes ses composantes
3. Mettre en œuvre les [Résolutions du Congrès mondial de la nature de l’UICN](#)
4. Accroître l’implication et la satisfaction des Membres
5. Renforcer l’influence de l’UICN sur l’agenda mondial et mobiliser les composantes de l’Union afin d’atteindre des objectifs de conservation plus ambitieux



Membres et Présidente du Conseil de l’UICN à Abu Dhabi lors de la 108e réunion du Conseil en janvier 2023. © Fonds Mohamed bin Zayed pour la conservation des espèces

► Membres du Conseil

Présidente
Trésorier
Présidents des Commissions
28 Conseillers élus des Régions
Conseiller autochtone (nommé)
Conseiller de l’État dans lequel l’UICN a son siège (Suisse)



Razan Al-Mubarak, Présidente de l’UICN. © Fonds Mohamed bin Zayed pour la conservation des espèces

► Points forts 2022

- Suite à l’élection des conseillers lors du Congrès mondial de la nature 2021, le Conseil a créé la [Commission sur la crise climatique](#) (CCC) et adopté son mandat, comme demandé par la [Résolution 110 du Congrès 2021](#).
- Le Conseil a [créé le Groupe de travail intersessions du Conseil](#) et initié l’élaboration de la Vision stratégique à 20 ans pour l’UICN, sur laquelle les Membres seront consultés en 2023.
- En approuvant son [processus et ses termes de référence](#), le Conseil a [lancé](#) l’élaboration d’une politique de l’UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature, suite à une demande du Congrès 2021.
- Le Conseil a approuvé les propositions du Groupe consultatif pour la révision des Statuts établi par la [Résolution 148 du Congrès 2021](#) afin de transformer, à l’avenir, le Congrès mondial de la nature de l’UICN en un événement hybride et rendre ainsi la gouvernance suprême de l’UICN plus agile.
- Dans le cadre de son rôle de supervision, le Conseil a [fourni](#) une orientation pour l’élaboration d’une stratégie concernant les produits de connaissance et la gestion des connaissances, qui reconnaît le rôle des Commissions de l’UICN dans le développement de tels produits.

02

2022 RENCONTRES ET RÉSEAUX



Forum des dirigeants de l'UICN

Leadership pour un avenir favorable à la nature

Le premier Forum des dirigeants de l'UICN, qui s'est tenu à Jeju, République de Corée, en octobre 2022, a souligné la nécessité urgente d'une transition mondiale vers une économie favorable à la nature. Organisé en collaboration avec le ministère coréen de l'Environnement et la province autonome de Jeju, le Forum a réuni des dirigeants et des acteurs du changement issus de gouvernements, de la société civile, d'organisations de peuples autochtones et du milieu des entreprises et des finances.

► Nouvelles initiatives

Lors du Forum, l'UICN a proposé une Approche favorable à la nature afin de fournir une voie pour que les organisations deviennent positives pour la nature. L'UICN définit cela comme l'arrêt et l'inversion de la perte de nature mesurée par rapport à son état actuel, la réduction des impacts négatifs futurs ainsi que la restauration et le renouvellement de la nature, afin de mettre la nature vivante et non vivante sur la voie du rétablissement de manière mesurable.

La nouvelle plateforme « Contributions pour la nature » de l'UICN a été présentée. Il s'agit d'un outil en ligne permettant de mesurer la contribution potentielle d'actions spécifiques dans des endroits spécifiques à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de biodiversité et de climat. L'UICN, en partenariat avec la province autonome de Jeju, a également lancé le Partenariat Province Nature, un nouveau réseau d'autorités régionales visant à soutenir les efforts de conservation de la nature des Membres de l'UICN à ce niveau intermédiaire de gouvernement.

“**Nous pouvons construire des économies et des sociétés favorables à la nature, et c'est ainsi que nous ferons progresser un nouveau paradigme pour notre avenir prospère et collectif et ses espèces**”

a déclaré **Ban Ki-moon**, 8e Secrétaire général des Nations Unies, lors du Forum des dirigeants de l'UICN à Jeju.

► Recommandations

L'UICN a élaboré un ensemble de recommandations concrètes basées sur les conclusions du Forum des dirigeants. Celles-ci incluent notamment la nécessité pour les gouvernements d'éliminer progressivement les subventions nuisibles à l'environnement, un appel à l'inclusion de références spécifiques aux actions favorables à la nature, et flux financiers connexes, dans le Cadre mondial de la biodiversité, et des améliorations de la qualité et quantité des aires protégées. Les recommandations soulignent le rôle et les droits des peuples autochtones et des communautés locales dans la réalisation d'économies favorables à la nature, ainsi que la nécessité d'une plus grande transparence et responsabilité des chaînes d'approvisionnement et des systèmes alimentaires.



▼
Razan Al Mubarak, Présidente de l'UICN, et Lucy Mullenkei, Directrice exécutive du Réseau d'information autochtone. © UICN



▼
Dr Bruno Oberle, Directeur général de l'UICN, et Young Hun Oh, Gouverneur de la province autonome de Jeju, lors de la cérémonie de clôture du Forum des dirigeants de l'UICN, Jeju 2022. © UICN

50+ | PAYS
REPRÉSENTÉS À JEJU

350+ | PARTICIPANTS
SUR PLACE, À
JEJU

Congrès sur les parcs d'Afrique et d'Asie

► Des mobilisations majeures pour les aires protégées en Afrique et en Asie

En 2022, l'UICN, y compris sa Commission mondiale des aires protégées (CMAP) et ses Membres, et les pays hôtes partenaires ont organisé deux grands congrès régionaux sur les aires protégées et conservées. Le 2e Congrès des parcs d'Asie s'est tenu en Malaisie en mai, et le premier Congrès sur les aires protégées d'Afrique (APAC) de l'UICN a eu lieu au Rwanda en juillet. Ces événements constituent des étapes importantes dans l'établissement de priorités régionales pour la prochaine décennie et dans la promotion de l'engagement et la collaboration.

Les deux congrès ont été très inclusifs, avec la participation active de peuples autochtones et communautés locales aux côtés de représentants d'agences gouvernementales, d'ONG, d'organisations internationales, de la jeunesse, du monde universitaire et du secteur privé.



▼ Nyaradzo Auxillia Hoto (IAPF Équipe de gardes forestiers Akashinga, Zimbabwe) reçoit le Prix international de la CMAP-UICN pour les gardes forestiers 2022. © UICN

► Congrès de l'UICN sur les aires protégées d'Afrique

Il s'agissait du premier rassemblement à l'échelle du continent de dirigeants, de citoyens et de groupes d'intérêt africains pour discuter du rôle des aires protégées dans la conservation de la nature, organisé conjointement par l'UICN et deux de ses Membres, le gouvernement du Rwanda et la *African Wildlife Foundation*, avec un fort soutien de la CMAP. Les discussions ont porté sur la sauvegarde de la faune emblématique du continent, la fourniture de services écosystémiques vitaux et la promotion du développement durable tout en préservant le patrimoine culturel et les traditions de l'Afrique.

Le Congrès s'est clôturé par l'adoption, par 2 400 participants de toute l'Afrique et au-delà, de l'Appel à l'action de Kigali. Celui-ci identifie les actions prioritaires pour renforcer les aires protégées de manière juste et équitable. Il s'agit notamment de renforcer les droits des peuples autochtones et des communautés locales et d'accroître les investissements financiers publics et privés dans la conservation de la nature et les aires protégées. Le document appelle également à une collaboration, une coopération et un partenariat panafricains renforcés pour des systèmes d'aires protégées et conservées sur tout le continent.



▼ Hindou Oumarou Ibrahim, coordinatrice de l'Association des femmes Peul et des peuples autochtones du Tchad, s'exprime lors d'un panel de femmes leaders de la conservation en Afrique. © UICN

CONGRÈS SUR LES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE
2 400+ | **PARTICIPANTS**
DE 80 PAYS

► 2^e Congrès des parcs d'Asie

Organisé conjointement par Sabah Parks, la Malaisie et l'UICN, le 2^e Congrès des parcs d'Asie a permis d'identifier les actions les plus importantes nécessaires au cours de la prochaine décennie pour renforcer les systèmes d'aires protégées et conservées en Asie. Le Congrès a attiré 1 200 participants de toute l'Asie et d'ailleurs.

Les délégués ont approuvé la [Déclaration de Kota Kinabalu](#), une déclaration puissante appelant les dirigeants asiatiques et mondiaux à négocier des objectifs mondiaux forts pour les aires protégées et conservées. Ceux-ci devront être mis en œuvre avec des ressources financières suffisantes pour assurer des résultats justes et efficaces pour les personnes et la nature. La Déclaration met particulièrement l'accent sur le rôle des peuples autochtones et de certaines communautés locales en tant que propriétaires coutumiers et gardiens de la biodiversité et du bien-être socio-écologique. Elle reconnaît l'importance de la participation pleine, effective et significative des peuples autochtones et des communautés locales aux processus d'élaboration de politiques susceptibles d'avoir un impact sur leurs droits collectifs et individuels, ainsi que sur leurs terres, leurs territoires et leurs ressources.

La CMAP s'engage à soutenir des actions de suivi sur les priorités du congrès, y compris un accent supplémentaire et des programmes de travail plus ambitieux sur les parcs urbains, la restauration des écosystèmes et le lien entre conservation de la biodiversité, climat et santé humaine.



La Dr Madhu Rao, présidente de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, YB Datuk Jafri Hj Ariffin, ministre du Tourisme, de la Culture et de l'Environnement de Sabah, YB Datuk Jeffrey Kitingan, vice-ministre en chef de Sabah, et la Dr Grethel Aguilar, Directrice générale adjointe de l'UICN pour les régions et les bureaux hors-siège, assistent à la cérémonie d'ouverture du 2^e Congrès des parcs d'Asie, à Sabah, Malaisie, le 25 mai 2022.
© 2^e Congrès des parcs d'Asie

CONGRÈS DES PARCS D'ASIE
1 200+ | PARTICIPANTS
DE 49 PAYS

“ Le Congrès a été unique en ce sens qu'il a réuni les voix des peuples autochtones ainsi que des jeunes, et a reconnu la nécessité d'aller au-delà du statu quo pour renforcer les parcs pour la conservation de la biodiversité et le bien-être humain

a déclaré la **Dr Madhu Rao**, Présidente de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, lors du Congrès des parcs d'Asie.

Conférence internationale d'Oslo sur le droit de l'environnement

► Le pouvoir transformateur du droit à Oslo

Convoquée par la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'UICN (CMDE) et l'Université d'Oslo, la [Conférence internationale d'Oslo sur le droit de l'environnement 2022](#) a réuni 377 participants en personne et plus de 400 participants en ligne pour un vaste échange sur l'état de droit et les rôles et responsabilités de la profession juridique dans le changement.

La conférence a coïncidé avec une année importante d'anniversaires pour le droit international de l'environnement, 50 ans après la Déclaration de Stockholm ayant conduit à la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement, 40 ans après l'adoption de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et 30 ans après la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et les Conventions de Rio. S'appuyant sur ces acquis, l'événement à l'Université d'Oslo a porté sur *Le pouvoir transformateur du droit : relever les défis environnementaux mondiaux*.

Ce fut [une réunion fructueuse](#), non seulement pour identifier les problèmes et défis juridiques environnementaux mondiaux émergents, mais aussi pour discuter de la façon dont le droit peut être façonné pour résoudre ces problèmes. Les sujets abordés comprenaient la signification et la mise en œuvre de l'état de droit environnemental, les outils juridiques destinés à protéger les écosystèmes, une nouvelle réflexion sur les droits, y compris les droits humains à un environnement propre et sain et le concept de Droits de la Nature, les derniers développements en matière d'élaboration de traités internationaux sur l'environnement, et la réglementation des institutions financières et de développement.



Nous devons innover en matière de droit de l'environnement, nous devons donner la priorité à une approche qui place l'environnement au centre de la loi et impose à l'Homme le devoir de faire des choix compatibles avec l'intégrité écologique et les limites planétaires.

Inger Andersen, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement



Participants à la Conférence internationale d'Oslo sur le droit de l'environnement 2022. © Sean Southey

03

PLAIDOYER POLITIQUE INTERNATIONAL



Une voix forte et fiable pour la nature

L'UICN a obtenu des succès significatifs en matière de politiques internationales pour la nature, en travaillant avec des parties prenantes de toutes zones géographiques et de tous secteurs pour assurer l'avenir de la vie sur Terre.

Le Directeur général, la Présidente et d'autres membres de l'équipe de direction élargie de l'UICN ont participé en tant que conférenciers principaux, panélistes et experts à plusieurs réunions internationales importantes sur des sujets clés tels que les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, les changements climatiques, la biodiversité marine et le droit international de l'environnement.

► Nations Unies et Objectifs de développement durable

Assemblée des Nations Unies pour l'environnement 5.2

Nairobi, Kenya – février-mars

L'UICN a [fortement soutenu](#) l'adoption de la résolution 5/5 *Solutions fondées sur la nature à l'appui du développement durable*, dans laquelle les dirigeants ont décidé d'une définition des SfN convenue au niveau multilatéral largement basée sur celle adoptée par les Membres de l'UICN en 2016, ainsi que la résolution 5/14 *Mettre fin à la pollution plastique : vers un instrument international juridiquement contraignant*, qui reprend une Résolution de l'UICN du Congrès mondial de la nature 2021 sur la crise mondiale de la pollution plastique.

Stockholm + 50

Stockholm, Suède – juin

Lors d'un événement spécial marquant le 50^e anniversaire de la déclaration ayant conduit à la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'[appel de l'UICN à des efforts urgents et audacieux](#) en faveur d'une économie mondiale véritablement durable a contribué aux fortes recommandations ayant émergé pour accélérer l'action en faveur d'une planète saine pour la prospérité de tous.

Forum politique de haut niveau pour le développement durable

New York, États-Unis – juillet

L'UICN étant l'organisme officiel responsable de cinq indicateurs des ODD 14 (vie aquatique) et 15 (vie terrestre), son Directeur général s'est joint au panel visant à examiner l'ODD 15 de manière approfondie, décrivant les [domaines d'intervention les plus critiques](#) pour la mise en œuvre de celui-ci. Il a souligné les liens avec les éléments critiques qui devraient être inclus dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

Assemblée générale des Nations Unies

New York, États-Unis – septembre



Assemblée générale des Nations Unies. © UICN / David O'Connor

L'UICN a coparrainé plusieurs événements en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, notamment [Scaling Finance for Nature](#) (Étendre le financement pour la nature) et [Countdown to COP15](#) (Compte à rebours pour la COP15) au cours duquel la Présidente de l'UICN a participé à un panel de haut niveau sur la conservation, la restauration et l'utilisation durable de la nature.

► Politiques en matière de biodiversité marine

Conférence des Nations Unies sur les océans

Lisbonne, Portugal – juin-juillet

L'UICN a [participé activement](#) à la conférence, siégeant au Comité consultatif et fournissant des contributions à la Déclaration de Lisbonne, dont beaucoup ont été retenues, ainsi qu'aux huit dialogues interactifs axés sur un soutien à la mise en œuvre de l'ODD 14. Les résultats comprenaient l'engagement de la région de l'océan Indien occidental envers les objectifs 30x30 dans les zones marines et plusieurs déclarations appelant à un moratoire minier en eau profonde, faisant écho à la Résolution 122 de l'UICN lors du dernier Congrès mondial de la nature.

Conférence intergouvernementale (CIG) sur la biodiversité marine des zones situées au-delà des juridictions nationales (BBNJ, selon leurs sigles en anglais)

New York, États-Unis – mars et août

Les contributions de l'UICN comprenaient des notes d'information à l'intention des négociateurs et des propositions textuelles détaillées visant à aborder les éléments clés du projet de traité. La Commission mondiale du droit de l'environnement et la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN ont également participé activement aux deux sessions de la Conférence. Suite à des [progrès significatifs en 2022](#), l'UICN continuera à soutenir les derniers efforts en faveur d'un traité en 2023.



© pexels.com / Tom Fisk

► Conventions de Rio

COP15 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Abidjan, Côte d'Ivoire – mai

Première COP après le lancement du Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature, cette réunion était l'occasion pour l'Union d'encourager fortement les Parties à approuver la définition et à adopter des interventions de SfN pour restaurer les terres. Une décision de la COP sur le renforcement des relations avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement a explicitement mentionné l'importance de la mise en œuvre de SfN.

COP27 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Charm-el-Cheikh, Égypte – novembre



Le Directeur général de l'UICN, Dr Bruno Oberle, lors de la COP27. © IISD/ENB | Mike Muzurakis

L'UICN a [participé activement](#) à la COP27 de la CCNUCC. L'une des principales priorités était d'obtenir une plus grande reconnaissance du rôle essentiel que les solutions fondées sur la nature peuvent jouer dans la lutte contre les crises interdépendantes du climat et de la biodiversité. Ceci a été pleinement réalisé avec le Plan de mise en œuvre de la COP27, encourageant pour la première fois explicitement les gouvernements à prendre en compte les SfN dans leurs actions d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci. La COP27 a également vu le lancement réussi de l'initiative *Enhancing Nature-based Solutions for an Accelerated Climate Transformation* (Améliorer les solutions fondées sur la nature pour une transformation climatique accélérée - ENACT, selon ses sigles en anglais) par la présidence égyptienne de la COP27 en collaboration avec l'Allemagne et l'UICN, afin de fournir une approche mondiale plus intégrée des SfN. Parmi les autres initiatives de l'UICN lors de la COP27, citons le lancement de *Mangrove Breakthrough* (Percée pour les mangroves), en collaboration avec l'Alliance mondiale pour les mangroves et les Champions de haut niveau des Nations Unies pour le changement climatique.

COP15 de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique

Montréal, Canada – décembre



▼ Sonia Peña Moreno, Directrice du Centre des politiques internationales de l'UICN, prononçant la déclaration de l'UICN lors de la séance plénière de bilan de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique. © IISD/ENB | Mike Muzurakis

Avec une importante délégation lors de la COP15 de la CDB, l'UICN s'est associée à d'autres organisations pour animer le Pavillon « Favorable à la nature », qui a accueilli plus de 100 événements dans le but d'impliquer et de renforcer la convergence à l'appui d'un ambitieux Cadre mondial de la biodiversité (CMB). L'UICN a suivi les négociations sur ce point particulier, ainsi que sur d'autres points de l'ordre du jour de la COP, s'engageant activement auprès des Parties pour relayer ses principaux messages. Bien que le principal résultat, le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming à Montréal, n'aille pas aussi loin que le souhaitait l'UICN, il contient de nombreuses mesures allant dans la bonne direction, comme le souligne la déclaration de l'Union après l'événement. Le Cadre de suivi du CMB, et en particulier ses indicateurs clés, constituent également un succès substantiel pour l'Union, de nombreux indicateurs étant dérivés de données de l'UICN.



▼ Délégation de l'UICN à la COP15 de la Convention sur la diversité biologique. © UICN / Matthias Fiechter

► Autres accords et processus multilatéraux relatifs à l'environnement

COP14 de la Convention de Ramsar

Genève, Suisse et Wuhan, Chine – novembre

En tant qu'Organisation internationale partenaire (OIP), l'UICN a la possibilité de contribuer à tous les niveaux à façonner le développement et les progrès réalisés par la Convention de Ramsar. La délégation à la COP14 a conseillé les Parties et influencé une série de résolutions, notamment sur la reconnaissance du potentiel des zones humides en tant que solution fondée sur la nature pour l'atténuation et l'adaptation climatiques. L'UICN a codirigé un événement parallèle des OIP sur l'importance de la collaboration pour la protection et la conservation des sites Ramsar, et la Commission de la gestion des écosystèmes de l'UICN a présenté le livre *Wetlands and People at Risk* (Zones humides et personnes en danger).

COP19 de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages

Panama City, Panama – novembre

Les analyses de l'UICN des propositions de modification des annexes de la CITES, menées conjointement avec TRAFFIC, le Réseau de surveillance du commerce des espèces sauvages, ont été spécifiquement mentionnées par plusieurs Parties au cours des discussions, et la plupart des décisions adoptées sont alignées sur les conclusions de ces analyses. Au total, 52 propositions ont été examinées, touchant plus de 400 espèces, et la majorité ont été adoptées.

Comité intergouvernemental de négociation (CIN) pour l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans le milieu marin

Punta del Este, Uruguay – novembre-décembre

La délégation de l'UICN à cette première réunion du CIN s'est impliquée dans le cadre des deux Résolutions sur la pollution plastique adoptées lors du Congrès mondial de la nature à Marseille. Les principales contributions de l'Union comprenaient un exposé de position et cinq notes juridiques à l'intention des négociateurs, ces dernières ayant été élaborées par la Commission mondiale du droit de l'environnement. La modération de tables rondes lors du forum multipartite a été l'occasion de dialoguer avec les gouvernements et la société civile pour mieux comprendre leurs positions.

Session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES 9)

Bonn, Allemagne – juillet

Les contributions de l'UICN à la neuvième session plénière de l'IPBES (IPBES 9) ont été substantielles. En particulier, l'UICN a obtenu l'inclusion d'informations basées sur les normes de l'UICN, entre autres contributions, dans l'évaluation thématique de l'utilisation durable des espèces sauvages.

04

CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET PUBLICATIONS



Publications

En 2022, la bibliothèque en ligne de l'UICN a enregistré environ 1,75 million de téléchargements de documents.

Il y a eu **13 nouvelles publications ISBN de l'UICN** et **13 traductions de publications ISBN de l'UICN** en 2022. **Quatorze** de ces 26 publications ont été élaborées en collaboration avec des Membres ou Commissions de l'UICN.

► Publications ISBN de l'UICN ayant reçu le plus d'attention en ligne en 2022



Situation analysis on the roles and risks of wildlife in the emergence of human infectious diseases

Commission concernée



Wildlife and power lines

Guidelines for preventing and mitigating wildlife mortality associated with electricity distribution networks



Selecting species and populations for monitoring of genetic diversity

Commission concernée



Guidelines for using A Global Standard for the Identification of Key Biodiversity Areas

Version 1.2

Commissions concernées



A solution package for plastic pollution – from measurement to action

Insights from Eastern and Southern Africa, Southeast Asia, and the Mediterranean



Ces scores d'attention Altmetric ont été consultés le 31 janvier 2023. Le score d'attention Altmetric en direct pour ces publications peut fluctuer, et les données les plus récentes sont disponibles sur la page de chaque publication.

► Les 5 publications ISBN de l'IUCN les plus téléchargées en 2022



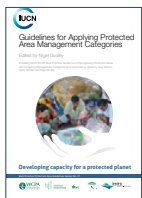
Primary Microplastics in the Oceans
A Global Evaluation of Sources

28 312 téléchargements



IUCN Global Standard for Nature-based Solutions
First edition

17 123 téléchargements



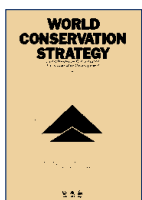
Guidelines for Applying Protected Area Management Categories
Including IUCN WCPA best practice guidance on recognising protected areas and assigning management categories and governance types

20 041 téléchargements



Approaches to sustainable agriculture
Exploring the pathways towards the future of farming

14 484 téléchargements



World conservation strategy
Living resource conservation for sustainable development

17 924 téléchargements

PUBLICATIONS DE L'UICN ONT ATTEINT

12 841 | MENTIONS
EN LIGNE



4 744

MENTIONS SUR TWITTER



5 372

MENTIONS SUR WIKIPÉDIA



538

MENTIONS DANS LES MÉDIAS

© IUCN

Produits de connaissance basés sur les normes de l'UICN

Utiliser les normes de l'UICN pour générer des ensembles de données à l'échelle mondiale afin d'aider à identifier et à relever les défis les plus urgents en matière de conservation de la nature.

► La Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™



La Liste rouge de l'UICN est la source d'information la plus fiable sur la biodiversité mondiale des espèces et l'étalon-or pour identifier les espèces menacées. Produit avec la participation active et le soutien du Partenariat de la Liste rouge, elle comprend l'outil de Statut vert des espèces, qui évalue le rétablissement des populations d'espèces, mesurant ainsi les succès de la conservation.

POINTS FORTS 2022

- 8 056 nouvelles espèces ajoutées à la Liste rouge, pour un total de 150 388
- 11 espèces ajoutées au Statut vert, pour un total de 37
- Publication de la première évaluation continentale des syrphes en Europe

Partenariat entre la CSE-UICN, le Secrétariat de l'UICN et plusieurs Membres et partenaires de l'UICN : New Mexico BioPark Society, BirdLife International, Botanic Gardens Conservation International, Center for Biodiversity Outcomes, Université d'État de l'Arizona, Conservation International, Re:wild, NatureServe, Jardins botaniques du Missouri, Jardins Botaniques Royaux Kew, Département de biologie et biotechnologies de l'Université Sapienza de Rome, Senckenberg Society for Nature Research, Université A&M du Texas, et la Société zoologique de Londres.



► Liste rouge des écosystèmes de l'UICN



RED LIST OF ECOSYSTEMS

La Liste rouge des écosystèmes de l'UICN, soutenue par le Partenariat RLE de l'UICN, est un outil permettant d'évaluer l'état de conservation des écosystèmes. Elle est basée sur des critères scientifiques permettant d'effectuer des analyses factuelles du risque d'effondrement d'un écosystème. Elle s'appuie sur la Typologie de l'UICN des écosystèmes mondiaux pour classer et cartographier tous les écosystèmes de la Terre.

POINTS FORTS 2022

- La Liste rouge des écosystèmes a été répertoriée comme indicateur principal pour le suivi de l'objectif A du Cadre mondial de la biodiversité adopté lors de la COP15
- Publication de la Typologie de l'UICN des écosystèmes mondiaux pour la classification et la cartographie de tous les écosystèmes de la Terre, comblant une lacune majeure dans notre capacité à mesurer l'état de la nature
- 950 750 km² d'écosystèmes mondiaux réévalués en 2022

Le Partenariat RLE est composé de la CGE-UICN, du Secrétariat de l'UICN, de l'Université de Nouvelle-Galles du Sud, de l'Université Deakin, de l'Université d'État de l'Arizona, de Provita, de la Wildlife Conservation Society, de Coastal Oceans Research and Development – Indian Ocean (Cordio) East Africa, et Conservación Internacional Colombia.



Groupe thématique de la Liste rouge des écosystèmes

► Base de données mondiale de l'UICN sur les espèces envahissantes

La Base de données mondiale sur les espèces envahissantes (GISD, selon ses sigles en anglais) intègre des évaluations d'impact menées à l'aide de la norme de l'UICN pour la Classification de l'impact des espèces exotiques sur l'environnement (EICAT, selon ses sigles en anglais).

POINTS FORTS 2022

- Évaluations EICAT de 314 espèces exotiques envahissantes soumises pour approbation
- 113 ont été approuvées et publiées sur la GISD, qui couvre aujourd'hui plus de 1 000 espèces envahissantes
- EICAT utilisé pour des articles publiés sur les impacts des lapins et des lièvres en tant qu'espèces exotiques et les acacias introduits en Afrique du Sud

La GISD est gérée par l'ISSG de la Commission pour la sauvegarde des espèces de l'UICN des espèces. Jusqu'en 2014, la GISD était hébergée par l'Université d'Auckland, en Nouvelle-Zélande. La GISD a été repensée avec le soutien de l'Agence pour l'environnement d'Abou Dhabi, du ministère italien de l'Environnement et de l'Institut italien pour la protection de l'environnement et la recherche - ISPRA, Italie.



Groupe de spécialistes des espèces envahissantes (ISSG)

► Base de données mondiale des Zones clés pour la biodiversité



L'UICN publie la norme mondiale pour l'identification des Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB), les endroits les plus importants au monde pour les espèces et leurs habitats. L'UICN héberge le

Secrétariat ZCB en collaboration avec BirdLife International, et est l'une des 13 organisations de conservation mondiales du Partenariat ZCB.

POINTS FORTS 2022

- Lancement, par BirdLife International et le partenariat ZCB, de la Base de données mondiale des Zones clés pour la biodiversité comprenant des vidéos pédagogiques sur la chaîne YouTube ZCB
- 114 évaluations pour des ZCB nouvelles (24) ou existantes dans 21 pays différents, portant le total à 16 336, disponibles sur le tableau de bord des données ZCB
- Lancement d'une formation en ligne sur l'identification des ZCB en anglais, français, espagnol et portugais

Le partenariat ZCB comprend l'UICN, BirdLife International, Conservation International, Wildlife Conservation Society, American Bird Conservancy, Amphibian Survival Alliance, le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques, le Fonds pour l'environnement mondial, NatureServe, Rainforest Trust, Re:wild, le Fonds mondial pour la nature, et le RSPB.



► Planète protégée



L'initiative Planète protégée de l'UICN et gérée par le PNUE-WCMC, fournit des ressources clés pour aider à comprendre

l'état actuel des aires protégées et conservées dans le monde. Elle regroupe la Base de données mondiale des aires protégées (WDPA, selon ses sigles en anglais) ainsi que d'autres bases de données et indicateurs associés.

POINTS FORTS 2022

- Un total de 142 799 enregistrements ont été actualisés ou vérifiés dans les bases de données, soit 50% du total
- Publication de Conserving our sea of islands: the state of protected and conserved areas in Oceania (Conserver notre mer d'îles : l'état des aires protégées et conservées en Océanie), avec la WDPA comme source centrale
- Les bases de données Planète protégée ont été citées comme sources pour des indicateurs de suivi du Cadre mondial de la biodiversité adopté lors de la COP15

Planète protégée est un projet conjoint du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'UICN. La compilation et la gestion des bases de données sont effectuées par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC), en collaboration avec des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des universités et des entreprises privées.



© pixabay.com / Kerstin Riemer



Autres normes de l'UICN

► Standard mondial pour les solutions fondées sur la nature™

Le [Standard mondial pour les solutions fondées sur la nature™](#) établit une base commune de compréhension pour les SfN et contribue à des changements transformationnels en soutenant l'élaboration de politiques et en améliorant les pratiques. Il est destiné à être utilisé par toute personne travaillant sur la vérification, la conception et l'ampliation de SfN.

POINTS FORTS 2022

- 729 nouveaux utilisateurs ont été ajoutés au groupe d'utilisateurs du Standard, pour un total de 2 021
- Adoption d'une définition des SfN lors de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-5), sur la base de la définition de l'UICN
- Lancement du partenariat *Enhancing Nature-based Solutions for an Accelerated Climate Transformation* (Améliorer les solutions fondées sur la nature pour une transformation climatique accélérée - ENACT, selon ses sigles en anglais) lors de la COP27

Le Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature est développé par une collaboration entre le Secrétariat et les Commissions de l'UICN, en particulier la Commission de la gestion des écosystèmes (CGE).



© pixabay.com / Sasin Tipchai

► Norme de la Liste verte des aires protégées et conservées



La [Norme de la Liste verte de l'UICN des aires protégées et conservées](#) est la norme mondiale pour une conservation efficace par zone. Elle fournit aux gouvernements et aux gestionnaires de sites un cadre pour évaluer et améliorer l'état de conservation de leurs aires protégées, et un moyen de démontrer publiquement leur engagement en faveur de la conservation et du développement durable.

POINTS FORTS 2022

- 16 nouvelles aires protégées et conservées provisoirement inscrites dans cinq pays (Chine, France, Mexique, Pérou, Zambie), en attente de la création et délibération du nouveau Panel de la Liste verte pour obtenir leur certification. Il existe actuellement 77 sites certifiés dans le monde, et plus de 700 autres sites candidats travaillent à la mise en œuvre de la Norme et à l'obtention de leur certification.
- La Liste verte de l'UICN est officiellement reconnue dans le nouveau Cadre mondial de la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique (CDB).
- Création de nouveaux partenariats stratégiques avec ESRI et la *High Ambition Coalition for Nature and People* (Coalition de haute ambition pour la nature et les personnes), ainsi qu'un nouvel engagement de la Fondation Gordon et Betty Moore pour soutenir le développement mondial de la Liste verte de l'UICN

La Liste verte des aires protégées et conservées est la propriété de l'UICN. La Commission mondiale des aires protégées de l'UICN (CMAP) nomme le Comité de la Liste verte, qui supervise l'évaluation et la mise à jour de la Norme de la Liste verte de l'UICN.



Outils et plateformes d'aide à la décision

L'UICN héberge ou prend en charge une gamme d'autres outils permettant d'accéder à des ensembles de données mondiaux précieux.

► Plateforme de l'UICN « Contributions pour la nature »



Mandatée par le Programme Nature 2030 de l'UICN, la plateforme « [Contributions pour la nature](#) » permet à toutes les composantes de l'UICN (Membres, Comités nationaux et régionaux, membres des Commissions et Secrétariat) de documenter leurs actions de conservation et restauration au cours de la décennie 2021-2030. Cette documentation est utilisée pour mesurer les contributions potentielles aux objectifs mondiaux en matière de biodiversité, en particulier la réduction des risques d'extinction et l'atténuation des changements climatiques.

POINTS FORTS 2022

- Lancement de la plateforme en octobre, lors du Forum des dirigeants de l'UICN à Jeju, en République de Corée
- À la fin de l'année, plus de 4 000 contributions avaient été reçues de plus de 100 utilisateurs.

► PANORAMA : Solutions pour une planète en bonne santé



[PANORAMA](#) est une initiative mondiale d'échange de connaissances fournissant une plateforme ouverte et neutre pour documenter et promouvoir des exemples de solutions inspirantes et reproductibles

sur un éventail de sujets liés à la conservation et au développement durable. PANORAMA promeut des solutions sur différents thèmes à travers des communautés dédiées, chacune coordonnée par une ou plusieurs organisations partenaires.

POINTS FORTS 2022

- Lancement de deux nouvelles communautés : PANORAMA Une seule santé et PANORAMA Mitigation
- 179 nouvelles études de cas de solutions publiées sur l'ensemble de la plateforme
- Six nouvelles compilations publiées dans le cadre de la série [Solutions in Focus](#) (Lumière sur les solutions), couvrant des sujets tels que le tourisme durable, les maladies zoonotiques et la technologie pour la conservation de la nature

Initiative dirigée par le Secrétariat avec le soutien de partenaires, y compris la [GIZ](#), le [PNUE](#), [GRID-Arendal](#), [Rare](#), la [Banque mondiale](#), [PNUD](#), [l'ICCROM](#), [IFOAM Organics International](#), [l'ICOMOS](#), [EcoHealth Alliance](#), [OCTO](#). Initiative soutenue par un financement du [BMUV](#) allemand, du [ministère norvégien du Climat et de l'Environnement](#), et du [Fonds pour l'environnement mondial](#).

► Outil intégré d'évaluation de la biodiversité (IBAT)



L'UICN fait partie de l'[Alliance IBAT](#), dont le site web offre un service de recherche de données « à guichet unique » pour toute personne recherchant des informations faisant autorité sur la biodiversité mondiale. Les titulaires de licence peuvent utiliser l'outil de cartographie et de rapports en ligne pour accéder à des ensembles de données, notamment La Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™, la Base de données mondiale des aires protégées et la Base de données mondiale des Zones clés pour la biodiversité.

POINTS FORTS 2022

- Déploiement de la mesure de [Réduction des menaces et restauration en faveur des espèces](#) (STAR, selon ses sigles en anglais), qui mesure la contribution que les investissements peuvent apporter à la réduction du risque d'extinction des espèces. Environ 1 500 rapports STAR téléchargés
- La portée de l'IBAT s'est étendue grâce à un nouveau partenariat avec le fournisseur de données ESG et le cabinet de conseil FairSupply.

L'Alliance IBAT comprend [l'UICN](#), [BirdLife International](#), [Conservation International](#), et [Centre mondial de surveillance de la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement \(PNUE-WCMC\)](#).

► Baromètre de la restauration



Le [Baromètre de la restauration](#) de l'UICN est un outil permettant de suivre les progrès réalisés vers les objectifs de restauration dans tous les écosystèmes terrestres, y compris les eaux côtières et intérieures. Basé sur des principes fondamentaux de flexibilité et d'inclusivité, il constitue actuellement le seul outil de ce type utilisé par les gouvernements nationaux et infranationaux.

POINTS FORTS 2022

- Données soumises par 22 pays. Les 18 pays dont les données ont déjà été validées représentent un total de plus de 14 millions d'hectares de terres en cours de restauration.
- Le rapport phare du Baromètre de la restauration a été lancé, démontrant les progrès accomplis par les pays déclarants dans la réalisation de leurs objectifs de restauration.

Initiative dirigée par le Secrétariat de l'UICN avec le soutien du [BMUV](#) allemand.

05

PORTEFEUILLE DU PROGRAMME

A P E R Ç U



Portefeuille du Programme de l'UICN

VALEUR DU PORTEFEUILLE À LA FIN DE 2022

CHF **906,9** MILLIONS
dans 166 pays

CHF **265,6** MILLIONS
dans les pays les moins développés

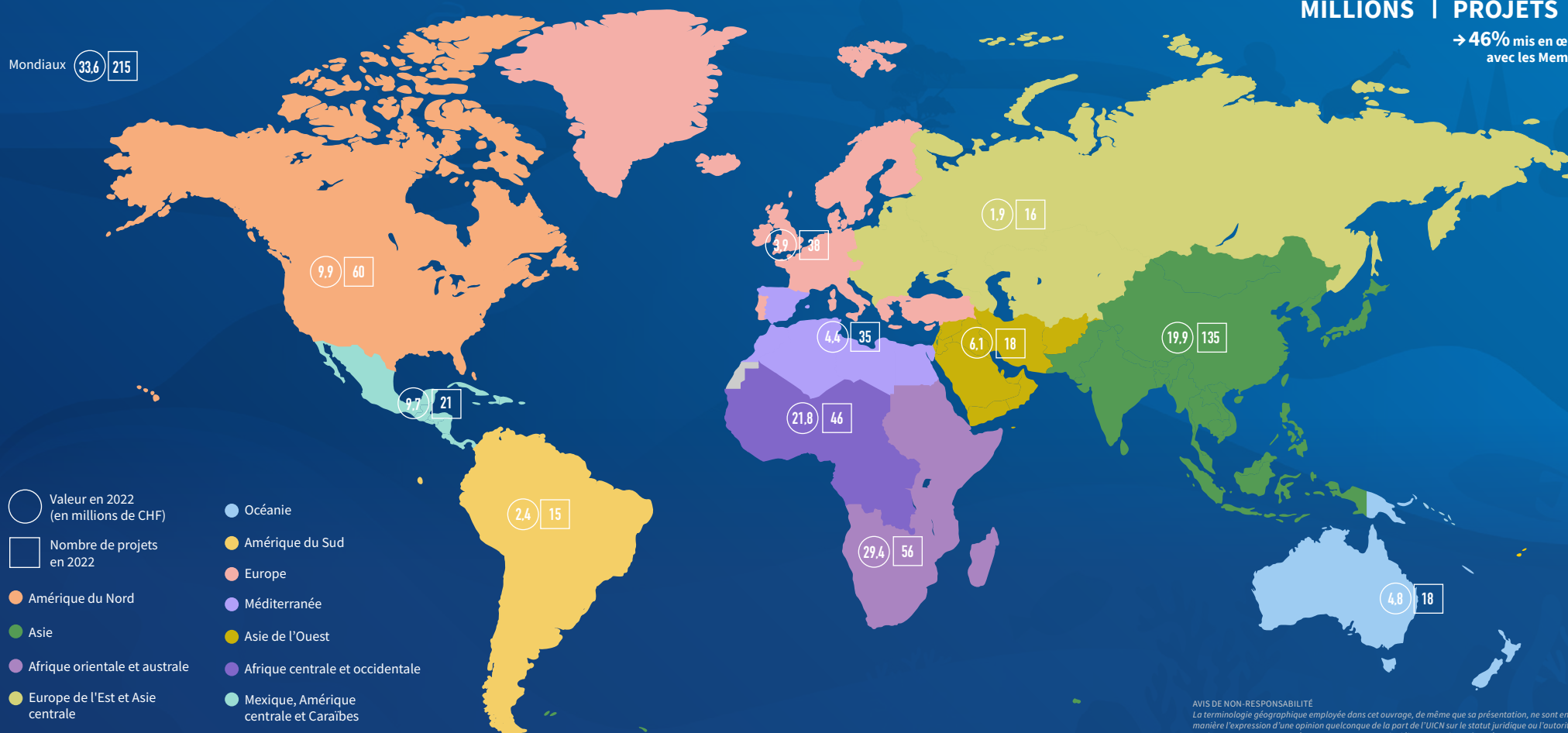
556
PROJETS

VALEUR EN 2022

CHF **147,9** MILLIONS | **465** PROJETS

→ 46% mis en œuvre avec les Membres

Mondiaux **33.6** **215**



○ Valeur en 2022 (en millions de CHF)

□ Nombre de projets en 2022

● Amérique du Nord

● Asie

● Afrique orientale et australe

● Europe de l'Est et Asie centrale

● Océanie

● Amérique du Sud

● Europe

● Méditerranée

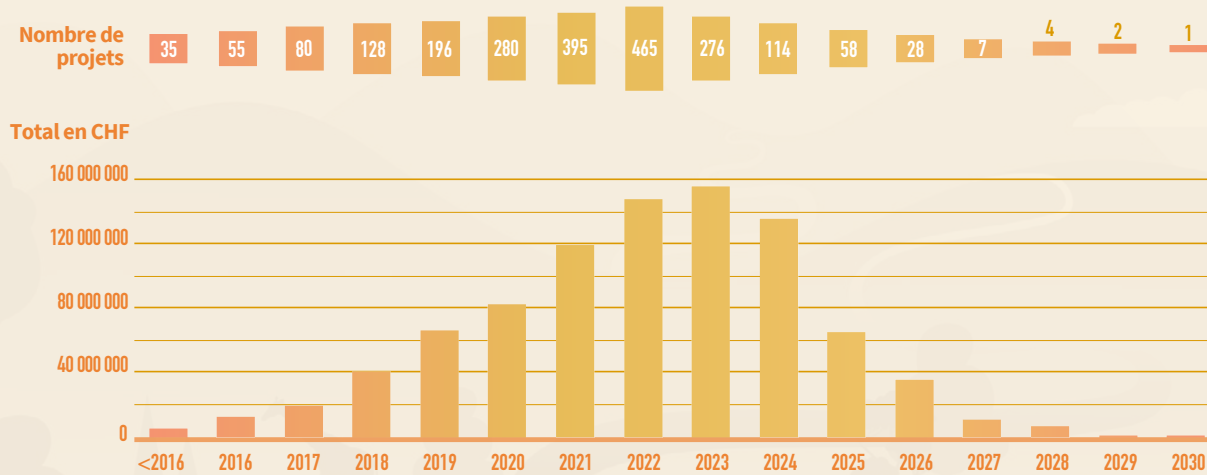
● Asie de l'Ouest

● Afrique centrale et occidentale

● Mexique, Amérique centrale et Caraïbes

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ
La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

► Distribution annuelle du portefeuille



FONDS VERT POUR LE CLIMAT (FVC)



GREEN CLIMATE FUND

8 PROJETS ACTIFS EN 2022

CHF **16,6** MILLIONS VALEUR EN 2022

CHF **152,8** MILLIONS VALEUR DU PORTEFEUILLE À LA FIN DE 2022

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)



29 PROJETS ACTIFS EN 2022

CHF **15** MILLIONS VALEUR EN 2022

CHF **112,2** MILLIONS VALEUR DU PORTEFEUILLE À LA FIN DE 2022

CHIFFRES RELATIFS AUX SUBVENTIONS

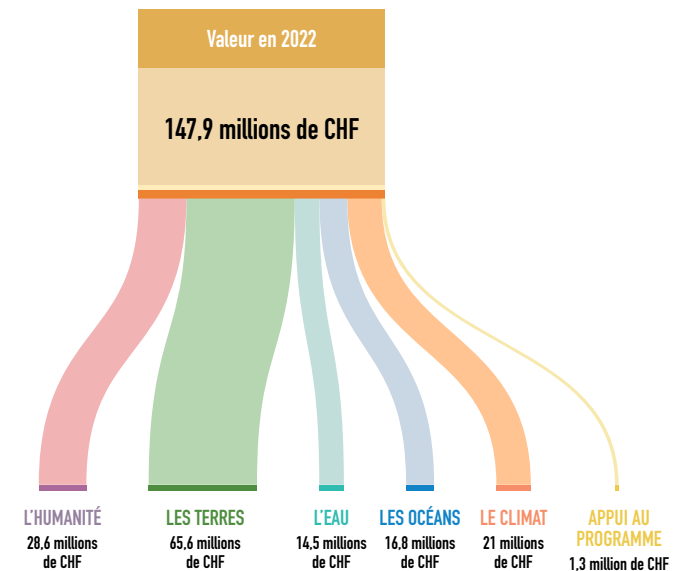
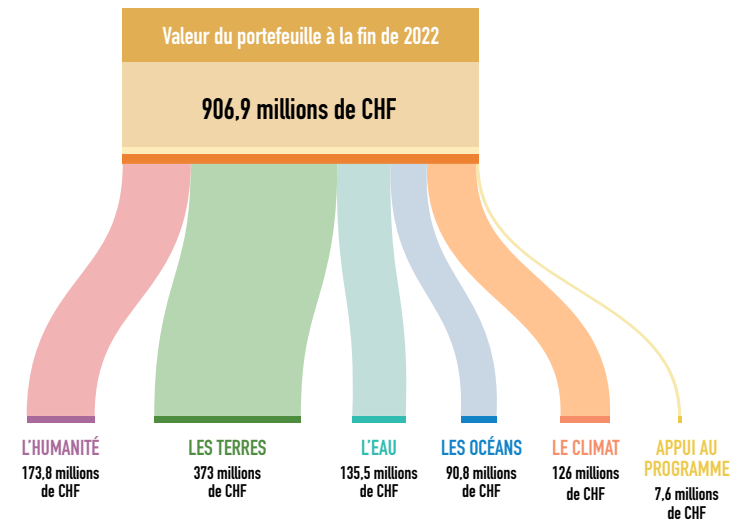
CHF **133+** MILLIONS VALEUR DU PORTEFEUILLE À LA FIN 2022

30+ PROJETS INCLUANT DES MÉCANISMES D'OCTROI DE SUBVENTIONS

549 BÉNÉFICIAIRES DONT 12% SONT MEMBRES DE L'UICN

CHF **60+** MILLIONS SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA FIN DE 2022

► Répartition par domaine de Programme



Contribution à



Cibles d'impact



Droits, rôles, obligations et responsabilités pleinement réalisés pour garantir une conservation juste et inclusive et une utilisation durable de la nature.



Gouvernance équitable et effective des ressources naturelles à tous les niveaux dans l'intérêt de l'être humain et de la nature.



Réalisation et application améliorées de l'état de droit environnemental.

© UNES / Andrea Padilla

Points forts

► Restaurer la nature et les moyens d'existence sur le Rio Doce

Le [Panel Rio Doce](#) a terminé son mandat de cinq ans en 2022. Il avait été convoqué et géré par l'UICN suite à la rupture d'un barrage de résidus sur un site minier au Brésil, en 2015, qui avait fait 19 morts et causé de graves dommages environnementaux, économiques et sociaux sur 670 km du Rio Doce.

Le rôle du Panel était de formuler des recommandations techniques et scientifiques à l'intention de la Fondation Renova, responsable de la restauration du bassin du Rio Doce. L'objectif était de faire en sorte que les personnes tributaires du fleuve pour leur subsistance puissent à nouveau vivre de celui-ci, et dans de meilleures conditions qu'auparavant. Composé d'experts indépendants, les recommandations du Groupe portaient sur la santé à long terme des écosystèmes, la résilience et la promotion d'un développement social et économique durable.



3 octobre 2018, Fondation Renova | Expédition Caminho da Reparação (La voie de la réparation). Vue aérienne de l'embouchure du Rio Doce. © NITRO Historias Visuais

CHF **173,8** MILLIONS | VALEUR DU PORTEFEUILLE À LA FIN DE 2022

CHF **28,6** MILLIONS | VALEUR 2022



Ce que j'apprécie le plus dans ce processus, c'est la façon dont il démontre la crédibilité de l'UICN : celle-ci a été appelée à créer un panel indépendant de scientifiques et leur a demandé de travailler sur une période de cinq ans. Disposer d'un tel niveau de confiance, y compris de la part du secteur minier, qui a été partenaire de ces efforts pour restaurer la qualité de vie des personnes et l'écosystème fluvial, signifie que l'institution elle-même, l'UICN, dispose de crédibilité dans le monde entier.

Yolanda Kakabadse, Présidente du Panel Rio Doce, ancienne Ministre de l'environnement de l'Équateur et ancienne Présidente de l'UICN

► Adopter une conservation centrée sur les personnes

En 2022, plusieurs nouveaux projets ont souligné l'engagement de l'UICN à promouvoir une conservation inclusive, qui place les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes et les filles au centre de l'attention. L'Initiative de conservation inclusive (ICI) a été officiellement présentée lors de la COP sur le climat à Charm el-Cheikh et la COP sur la biodiversité à Montréal. ICI vise à renforcer les efforts des peuples autochtones et des communautés locales (PACL) pour gérer les terres, l'eau et les ressources naturelles de manière à apporter des avantages mondiaux en matière de biodiversité pour tous. Soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial, il s'agit du premier projet pilote du genre conçu pour adapter les mécanismes de financement de l'environnement afin d'accroître les financements destinés aux PACL, en tant qu'étape importante pour le financement de la conservation. L'initiative est mise en œuvre par l'UICN et Conservation International.

Les femmes autochtones sont reconnues comme des détentrices de connaissances, des transmetteurs et des gardiennes importantes de la nature, mais ce sont souvent elles qui reçoivent le moins de soutien direct dans les initiatives, à toutes les échelles. L'UICN a collaboré avec ses organisations de peuples autochtones Membres pour s'attaquer directement à ce problème, à travers une nouvelle phase de la campagne *Indigenous Insights – Stewarding the Earth* (Perspectives autochtones – Intendance de la Terre). Présentée lors de la COP27 à Charm el-Cheikh, les Organisation de peuples



▼ Neema Lekule de l'équipe de ressources communautaires Ujamma (Tanzanie) prend la parole lors d'un événement de la COP27 sur les questions de genre dans l'action climatique. Elle se tient aux côtés de Sara Bo Che de Tikonel (Guatemala). Neema, Sara et Aisatou Musa (non présente sur la photo) ont participé à la COP27 dans le cadre d'un programme de mentorat pour les femmes leaders autochtones émergentes et jeunes lors de la conférence sur le climat intitulée Perspectives autochtones – Intendance de la Terre. © UICN / Matthias Fiechter

autochtones Membres de l'UICN ont sélectionné trois dirigeantes autochtones émergentes, qui ont reçu le soutien de dirigeantes autochtones établies et de l'UICN en tant que mentors pour naviguer dans les négociations sur les politiques climatiques mondiales et les engagements de plaidoyer lors de la COP27.

En juillet 2022, le gouvernement du Pakistan a lancé son premier *Plan d'action sur l'égalité hommes-femmes face aux changements climatiques* (ccGAP, selon ses sigles en anglais) avec le soutien de l'UICN. Il s'agit notamment du premier ccGAP de ce type à bénéficier d'un soutien financier du Fonds vert pour le climat. Il fournit au pays une nouvelle feuille de route pour intégrer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans le discours et les actions liées aux changements climatiques.

Renforçant sa capacité à lutter contre la violence basée sur le genre et ses liens avec l'environnement, en 2022, l'UICN a

pris en charge la gestion du *défi pour des subventions à des environnements résilients, inclusifs et durables* (RISE, selon ses sigles en anglais). Un appel à propositions a donné lieu à 375 demandes de financement, et cinq projets ont été retenus. Ces projets couvrent le Cambodge, le Kenya, l'Indonésie, le Mexique, les Philippines, la Thaïlande et la Zambie, et traitent de la manière dont la violence basée sur le genre affecte la participation sûre des femmes dans les aires protégées communautaires, l'écotourisme, la pêche, la conservation de la faune sauvage et la défense de l'environnement.

Avec le soutien de l'USAID, le *projet de l'UICN sur la biodiversité côtière régionale* se concentre sur l'inclusion sociale dans des sites à forte biodiversité côtière au Honduras, au Guatemala et au Salvador. En 2022, un plan d'action a été conçu pour intégrer les besoins et intérêts des femmes, des hommes, des jeunes et des peuples autochtones afin de réduire les écarts entre les sexes, d'améliorer les moyens d'existence et de renforcer la gouvernance des ressources côtières marines.



▼ Les invités assistent au lancement du Plan d'action sur l'égalité hommes-femmes face aux changements climatiques. © UICN Pakistan

PORTEFEUILLE
DU PROGRAMME

LES TERRES

Contribution à



Cibles d'impact



Les écosystèmes sont maintenus et restaurés, les espèces sont conservées et rétablies et les zones clés pour la biodiversité sont sauvegardées.



Les paysages productifs prospères sont durables et la valeur et les avantages de la nature sont sauvegardés à long terme.



La nature et l'être humain prospèrent dans les villes en apportant des réponses aux défis urbains et avec une empreinte écologique durable.

© Smart DESERT

► Assurer des approches justes et efficaces des aires protégées

L'inclusion d'un objectif relatif aux aires protégées mentionnant spécifiquement le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans le nouveau Cadre mondial de la biodiversité doit beaucoup au travail de l'UICN et de ses Membres. La cible 3 de l'accord de Kunming-Montréal reflète une Résolution précédemment adoptée par l'UICN visant à protéger et conserver au moins 30% des terres, des eaux douces et des océans d'ici 2030. Il est important de noter qu'elle renforce également l'accent mis par la résolution sur la reconnaissance et le respect des droits des peuples autochtones.

La Norme de la Liste verte de l'UICN fournit un instrument d'une importance cruciale pour [garantir que cette conservation soit mise en œuvre de manière correcte et équitable](#). Elle va au-delà de simples mesures visant à savoir si un site donné répond à un objectif, pour couvrir également les questions autour de qui a été consulté et quelles valeurs sont respectées. À titre d'exemple, l'un des ajouts les plus récents à la Liste verte est la réserve communale de Machiguenga, au Pérou. Celle-ci est cogérée par le Service national des espaces naturels protégés par l'État (SERNANP, selon ses sigles en espagnol) et les communautés autochtones de la région : Matsigenka, Ashaninka, Kaquinte et Yine-yami.

► Renforcer la biodiversité urbaine et promouvoir les SfN dans les villes

L'Alliance urbaine de l'UICN a dévoilé un nouveau produit de connaissance visant à mesurer la performance écologique des villes : l'Indice de nature urbaine (INU) de l'UICN. Comprenant un ensemble de 30 groupes d'indicateurs répartis en six thèmes, l'INU vise à aider les villes à comprendre leurs impacts sur la nature, à définir des objectifs scientifiques d'amélioration et à suivre les progrès réalisés en conséquence.

Un soutien technique a été fourni par des experts issus des Membres et Commissions de l'UICN, ainsi que par des représentants de 26 gouvernements locaux. Le Secrétariat de l'UICN a commencé à appliquer l'INU dans plusieurs villes d'Amérique centrale et d'Europe. [La publication de la boîte à outils Making Nature's City \(Construire la ville de la nature\) lors de la réunion de la COP15 à Montréal](#), cofinancée par l'UICN et faisant partie de la boîte à outils urbaine de l'UICN, fournit aux villes un outil supplémentaire pour aider à planifier leur développement d'une manière soutenant la nature.

Le bureau de l'UICN pour l'Amérique centrale a travaillé avec quatre municipalités du Guatemala pour soutenir la conception de nouveaux mécanismes de financement qui permettront la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour l'eau. S'appuyant sur des travaux antérieurs montrant que la restauration des écosystèmes est une mesure rentable pour améliorer la disponibilité et la qualité de l'eau, en 2022, l'UICN a travaillé avec les municipalités participantes de la région métropolitaine de Guatemala City pour évaluer leurs capacités à mettre en œuvre des programmes de restauration des écosystèmes en 2023.

► Effort mondial pour stimuler des approches d'agriculture régénératrice

[Regen10](#) est une collaboration internationale visant à placer les agriculteurs au cœur de la transformation du système alimentaire afin que d'ici 2030, plus de 50% de la nourriture mondiale puisse être produite d'une manière bénéfique aux personnes, à la nature et au climat. Lancée lors de la COP26 à Glasgow, avec l'UICN comme partenaire fondateur, Regen10 a pris son envol lors de la COP27 à Charm el-Cheikh, avec l'obtention d'un financement de la Fondation Rockefeller et de la Fondation IKEA.

Par une approche centrée sur les agriculteurs, Regen10 recueillera et partagera des preuves du potentiel des systèmes alimentaires régénérateurs et connectera ceux qui utilisent déjà des approches régénératrices, y compris les peuples autochtones et les communautés locales. Une nouvelle équipe axée sur l'agriculture a été créée au sein du Secrétariat de l'UICN en 2022, veillant à ce que des initiatives telles que Regen10 puissent tirer pleinement parti du soutien technique et politique de l'Union.

CHF **373** MILLIONS | VALEUR DU PORTEFEUILLE À LA FIN DE 2022

CHF **65,6** MILLIONS | VALEUR EN 2022

► Impact sur le terrain pour les espèces

En 2022, l'UICN a continué à soutenir les actions de conservation des espèces grâce à un financement soigneusement ciblé. La preuve de l'impact de ce travail est venue avec la réévaluation des tigres sur la Liste rouge de l'UICN : bien que le tigre reste dans la catégorie En danger, le fait que les chiffres soient stables ou en augmentation montre que des projets de l'UICN comme le Programme de conservation intégrée des habitats du tigre (ITHCP, selon ses sigles en anglais) portent leurs fruits et qu'un rétablissement est possible.

Une [nouvelle phase de l'ITHCP a été lancée en juin](#), la coopération allemande au développement fournissant 12,5 millions d'euros supplémentaires jusqu'en 2027. L'admissibilité des espèces a été élargie pour inclure les léopards et les panthères nébuleuses.

Les données de la Liste rouge ont également alimenté le lancement par l'initiative de l'UICN Sauver nos espèces (SOS, selon ses sigles en anglais) d'un deuxième appel à propositions par le biais du [Fonds d'action pour la conservation de la Fondation Segré](#), axé sur les reptiles à écailles. Des subventions étaient disponibles à la fois pour des actions de conservation sur le terrain et pour soutenir des activités de recherche.

Un autre appel à propositions lancé en 2022 visait les esturgeons, le groupe d'espèces le plus menacé selon les évaluations de l'UICN. Grâce au financement du Groupe La Prairie, [SOS Esturgeons](#) appuiera trois projets sur cinq ans.

Une évaluation de l'initiative SOS Lémuriens a estimé que le projet était très positif, grâce à ses procédures simples d'octroi de subventions et à son accessibilité à de nombreuses ONG, y compris de petites entités de la société civile.

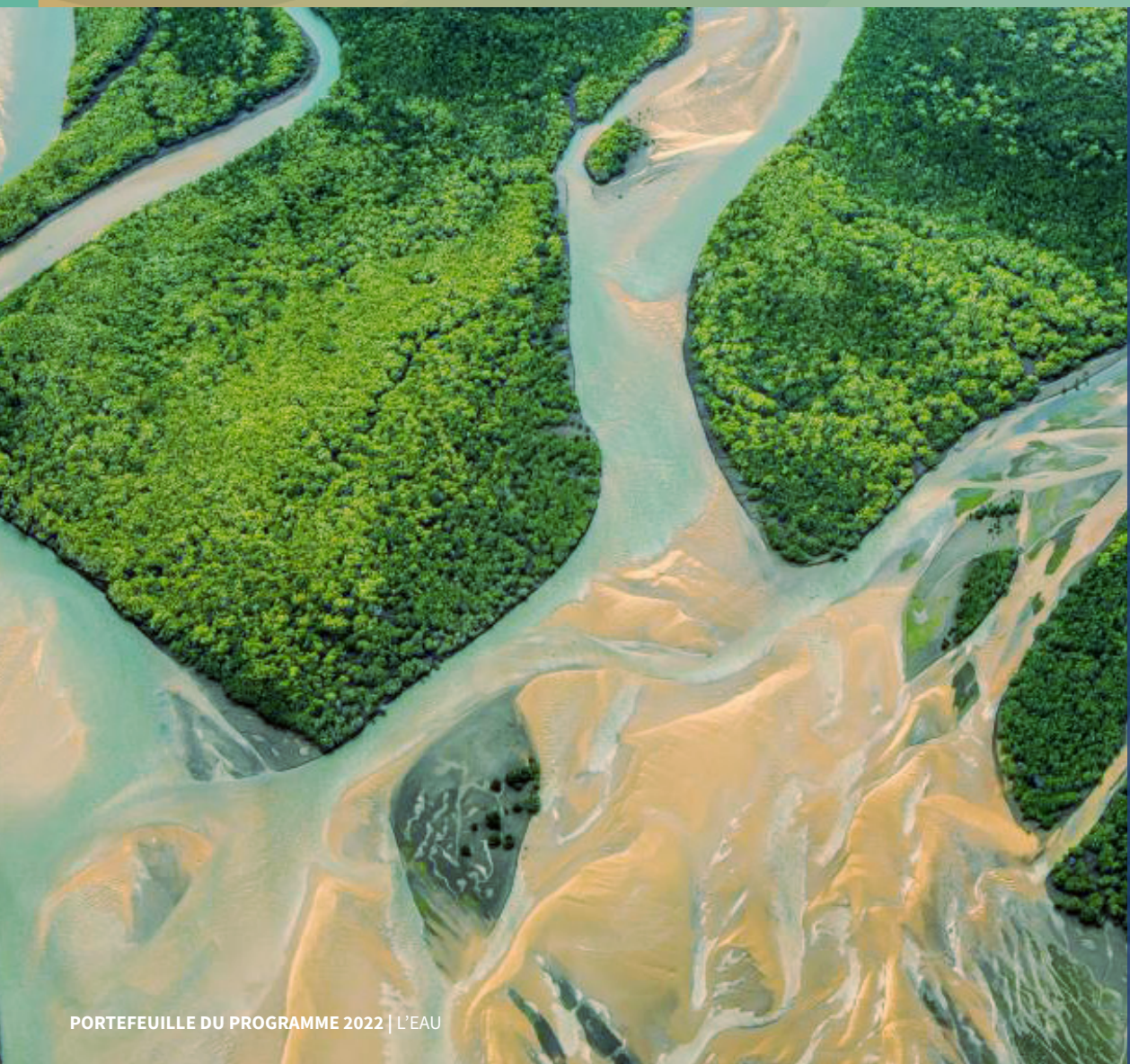
Les enseignements tirés de l'initiative SOS de l'UICN, avec plus de 290 projets réussis à ce jour, sont partagés via des webinaires réguliers. En 2022, plus de 2 000 personnes se sont inscrites à des webinaires sur la gestion des maladies des espèces sauvages et sur les conflits entre l'homme et la faune sauvage.



▼ Tigre de Sumatra. © Flickr / Brian Mckay

PORTEFEUILLE DU PROGRAMME L'EAU

Contribution à



Cibles d'impact



La disparition des espèces d'eau douce et le déclin de la santé des écosystèmes d'eau douce cessent et la restauration commence.



L'accès équitable aux ressources en eau et à tous les services écosystémiques associés est garanti.



Les décisions sur la gouvernance de l'eau, les lois et l'investissement tiennent compte des valeurs multiples de la nature et des connaissances sur la biodiversité.

Delta du Mozambique
© Shutterstock / Toby Grayson

Points forts

► Premier parc national autour d'un fleuve sauvage en Europe

L'UICN a contribué à soutenir la protection efficace de l'un des derniers fleuves sauvages à écoulement libre d'Europe. Grâce au financement de l'entreprise de vêtements de plein air Patagonia, l'UICN a formé un groupe d'experts en 2022 pour entreprendre les travaux préparatoires qui ont permis au gouvernement albanais de déclarer, en mars 2023, [le premier parc national autour d'un fleuve sauvage en Europe, le long du fleuve Vjosa](#). Une approche par étapes a vu la protection initiale de la branche principale du Vjosa, ainsi que de trois affluents à écoulement libre et de toutes les terres publiques adjacentes.

L'objectif à plus long terme est de développer un arrangement transfrontalier qui permettra de protéger le fleuve, connu sous le nom d'Aoos en Grèce, sur toute sa longueur ainsi que tous ses affluents à écoulement libre conformément à la norme de la Liste verte de l'UICN pour des aires protégées équitables et efficaces. Une étape importante vers cet objectif a été franchie lors de la COP15 de la CDB à Montréal, lorsque le gouvernement grec s'est engagé à renforcer la protection de la source et du cours supérieur du système fluvial Vjosa-Aoos dans le parc national du Pindos du Nord.



▼
Fleuve Vjosa-Aoos à la frontière gréco-albanaise. © UICN / Ulrika Åberg

► Obtenir une image complète des espèces d'eau douce

Les travaux d'évaluation des poissons d'eau douce se sont intensifiés en 2022, avec 2 228 espèces, principalement présentes en Amérique du Sud, ajoutées à La Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™. Ces progrès significatifs signifient qu'en 2023 les poissons d'eau douce deviendront le premier grand groupe d'espèces d'eau douce à disposer d'une évaluation complète sur la Liste rouge. Cela ouvrira la voie à des analyses à grande échelle de ces données, qui permettront d'éclairer les décisions politiques et de gestion.

Ces évaluations de la Liste rouge, réalisées pour la plupart par des membres de la Commission pour la sauvegarde des espèces de l'UICN, sont importantes non seulement pour les espèces elles-mêmes, mais aussi pour la définition des Zones clés pour la biodiversité (ZCB).

En 2022, deux rapports historiques ont évalué l'état de conservation des espèces et des habitats d'eau douce dans les ZCB, l'un dans le [bassin du Sebou au Maroc](#) et l'autre dans le [bassin du Douro en Espagne et au Portugal](#). Dans ce dernier cas, par exemple, 122 espèces ont été recensées, dont 11 classées comme menacées d'extinction.

► Promouvoir des solutions fondées sur la diplomatie pour les écosystèmes aquatiques partagés



Lancé en 2011, le [programme Bâtir le dialogue et la gouvernance autour des cours d'eau](#) (BRIDGE, selon ses sigles en anglais) est entré dans sa cinquième phase en 2022. Ciblant directement l'ODD 6.5.2 sur la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau, le programme met l'accent sur l'utilisation de la diplomatie entre les États dans un contexte hydrologique, afin de les aider à trouver des solutions viables pour le partage de l'eau. Grâce à BRIDGE, l'UICN travaille directement avec de nombreux États Membres et leurs agences.

Parmi les résultats de l'année dernière, citons le renforcement de la coopération entre le Mozambique et le Zimbabwe dans les bassins de Buzi-Pungwe-Save, y compris la création d'une organisation de bassin hydrographique. Une nouvelle commission binationale de l'eau a également commencé à fonctionner en 2022, couvrant neuf bassins fluviaux transfrontaliers en Équateur et au Pérou.

Financé depuis ses débuts par la Direction du développement et de la coopération suisse, BRIDGE s'est avéré très efficace dans la mobilisation de financements supplémentaires. La cinquième phase a porté le montant total du financement à 26 millions de CHF, le cofinancement actuel et les investissements mobilisés s'élevant à près de 102 millions de CHF.

CHF **135,5** MILLIONS | **VALEUR DU PORTEFEUILLE À LA FIN DE 2022**

CHF **14,5** MILLIONS | **VALEUR EN 2022**

Contribution à



Cibles d'impact



La disparition des espèces marines et le déclin de l'intégrité des écosystèmes marins cessent et la restauration est commencée.



Les diverses utilisations des ressources marines naturelles ont des résultats globalement positifs pour la biodiversité et génèrent des avantages soutenant les moyens d'existence des communautés côtières.



Les processus océaniques et côtiers sont maintenus en tant que fondation essentielle de la stabilité planétaire.

Phoque femelle avec son petit dans un herbier marin.
© Ocean Image Bank / Jeff Hester

Points forts

► Une année charnière pour l'océan

Le Congrès mondial de la nature 2021 a donné à l'UICN un mandat fort pour agir en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales (BBNJ, selon les sigles en anglais). 2022 a donc été une année charnière pour la gouvernance de la haute mer, avec le lancement du Sommet One Ocean (Un seul océan) à Brest, en France, où l'UICN a joué un rôle déterminant dans la formation et la promotion d'une coalition de haute ambition visant à accélérer les progrès vers un traité sur la BBNJ. Un tel traité serait un instrument juridiquement contraignant en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

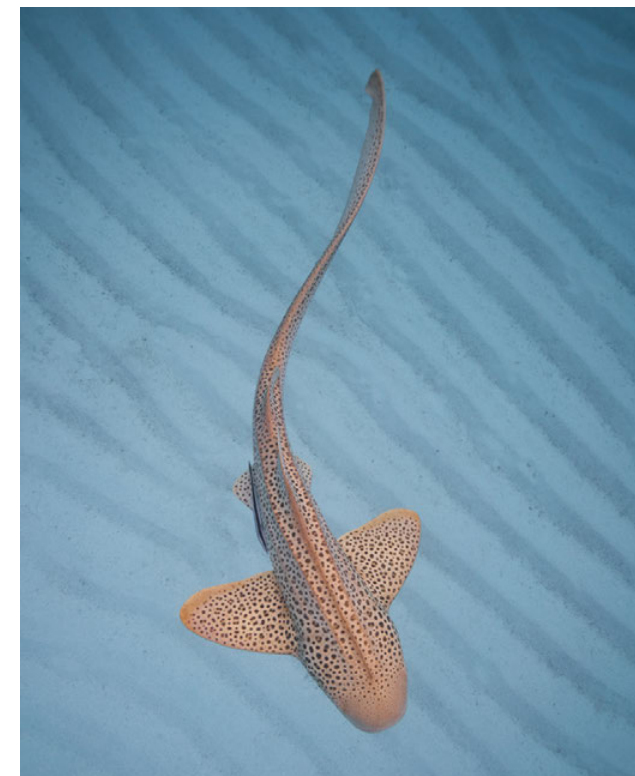
Les contributions de l'UICN aux quatrième et cinquième conférences intergouvernementales sur la BBNJ, en mars et en août, ont été cruciales à la fois pour sensibiliser à la nécessité d'un traité et pour fournir des contributions techniques d'experts. Les [commentaires détaillés de l'UICN sur le projet de texte](#) du traité ont été largement utilisés par les délégués des États pour se rapprocher d'un accord, s'appuyant sur la profonde expertise de la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'Union.

Outre les réunions de la Conférence des Parties sur le climat et la biodiversité à Charm el-Cheikh et à Montréal, la Conférence des Nations Unies sur les océans, qui s'est tenue en juin à Lisbonne, a été l'occasion pour l'UICN d'user de son influence pour maintenir la gouvernance de la haute mer au premier plan des discussions. Une histoire multimédia, [High Time for the High Seas](#) (Il est grand temps pour la haute mer), des webinaires, des ateliers et des notes politiques ont alimenté ces efforts. Avec la réouverture de la cinquième conférence intergouvernementale sur la BBNJ en février 2023, les espoirs sont grands quant à une conclusion rapide de ce traité important et urgent.

► Améliorer la conservation des espèces marines

Dans le cadre d'un important pas en avant pour la protection des requins, dont un tiers des espèces sont menacées, le Groupe de spécialistes des requins de la Commission pour la sauvegarde des espèces de l'UICN a élaboré un ensemble de [critères standardisés pour les Zones importantes pour les requins et les raies \(ZIRR\)](#). Il s'agit là de portions distinctes d'habitats, critiques pour les espèces de requins, ayant le potentiel d'être gérées à des fins de conservation. Maintenant que les critères ont été établis, la délimitation des premières séries de ZIRR aidera à améliorer les approches de conservation bénéfiques aux requins.

L'utilisation potentielle des nouveaux critères ZIRR a été démontrée par l'application de l'instrument équivalent pour les mammifères marins lors d'un atelier de l'UICN au Costa Rica en juin 2022. L'atelier a donné lieu à la définition de 36 nouvelles Zones importantes pour les mammifères marins (ZIMM) dans l'océan Pacifique, du nord du Mexique à la pointe sud du Chili. Près de la moitié des 132 espèces de mammifères marins du monde vivent ou transitent par cette région, et plus de 30 sites sont maintenant inclus dans des ZIMM.



Requin léopard, Récif de Ningaloo, Australie.
© Ocean Image Bank / Lewis Burnett

CHF **90,8**
MILLIONS | VALEUR DU
PORTEFEUILLE
À LA FIN DE 2022

CHF **16,8**
MILLIONS | VALEUR
EN 2022

► Exploitation minière des grands fonds marins : défendre la dernière frontière

La demande croissante de métaux, y compris ceux utilisés pour produire des éoliennes et des panneaux solaires, a augmenté la pression mondiale pour permettre l'exploitation minière des grands fonds marins. Cependant, s'appuyant sur la Résolution 122 du Congrès mondial de la nature 2021, l'UICN a continué à faire pression pour un [moratoire sur l'exploitation minière marine](#) à des profondeurs de plus de 200 m. À la fin de 2022, 13 États s'étaient joints à cet appel à un moratoire.

Cet élan a contribué à un résultat positif lors de la COP sur la biodiversité à Montréal, avec une décision demandant à l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) de mieux comprendre les risques pour la vie en eau profonde et de veiller à ce qu'aucun dommage à la biodiversité marine et à l'environnement ne se produise, avant d'autoriser l'exploitation minière des grands fonds marins.



▼ Pieuvre violacée. © Ocean Image Bank / Mike Bartick

► Lutter contre la pollution plastique dans les politiques et la pratique

Deux Résolutions de l'UICN du Congrès mondial de la nature 2021 appelaient à une action forte contre la pollution plastique. Depuis, l'Union a continué de contribuer activement aux progrès réalisés vers un traité mondial sur les plastiques, notamment lors de la première session du [comité intergouvernemental de négociation \(CIN\) parrainé par le PNUE](#), en Uruguay à la fin de 2022. En plus d'apporter des connaissances scientifiques et une expertise technique au processus du CIN, l'UICN joue un rôle essentiel dans la formation de coalitions internationales.

L'UICN travaille également avec différents États dans ce contexte. À partir de 2023, notre travail dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest, par exemple, permettra de développer des capacités techniques pour comprendre ce qui est en jeu et quel devrait être le rôle des gouvernements nationaux dans un traité mondial sur les plastiques.

Un [rapport historique publié en juin 2022](#) a présenté les enseignements tirés de l'application de la méthodologie UICN-PNUE de détection des points chauds de la pollution plastique dans huit études de cas en Afrique, en Méditerranée et en Asie. L'identification de points chauds permet aux gouvernements de mieux comprendre les déchets et les fuites de plastique, ainsi que les solutions à ces problèmes.

L'UICN a également lancé deux autres ressources en 2022 afin d'aider les pays à lutter contre la pollution plastique. La première est le Plan directeur pour la réduction des déchets plastiques sur les îles, qui fournit un guide pratique pour l'élaboration d'un plan national visant à réduire les déchets et éliminer les fuites de plastique. La deuxième est la [calculatrice Deplastify](#) qui recommande les technologies et processus les plus appropriés pour convertir, utiliser ou éliminer les plastiques non commercialement recyclables. Comme le Plan directeur, cette dernière a été conçue dans le cadre d'un projet axé sur les petits États insulaires en développement, mais peut être adaptée pour une utilisation dans n'importe quel pays.



▼ Poissons juvéniles nageant dans du plastique. © Ocean Image Bank / Naja Bertolt Jensen

Contribution à



Cibles d'impact



Les pays appliquent des solutions fondées sur la nature pour accélérer l'adaptation effective aux effets du changement climatique.



Les pays améliorent leurs solutions fondées sur la nature pour atteindre les objectifs d'atténuation des effets du changement climatique.



Les réponses au changement climatique et à ses effets reposent sur des évaluations et des connaissances scientifiques pour éviter de porter préjudice à la nature et à l'être humain.

© unsplash.com / Erik Mclean

Points forts

► L'UICN au cœur de l'action climatique

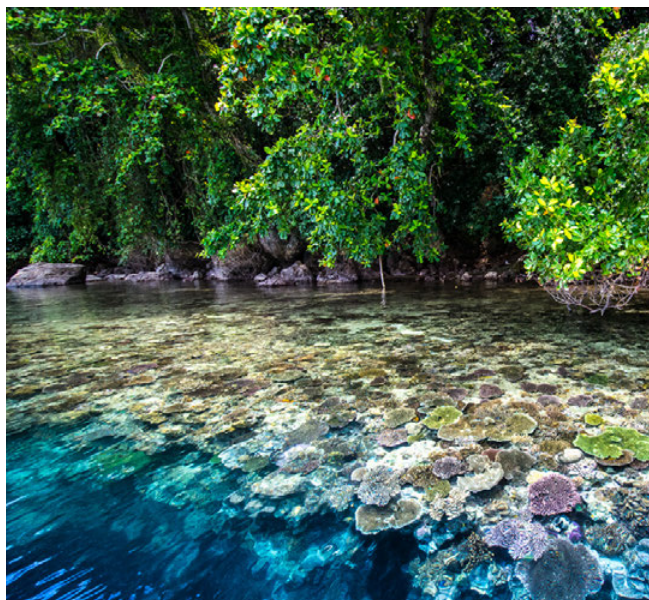
Dans son rapport de mai 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations Unies a clairement indiqué que les crises du climat et de la biodiversité sont inextricablement liées et doivent être abordées conjointement. Avec ce soutien scientifique extrêmement important, l'UICN a continué de promouvoir des solutions fondées sur la nature (SfN) pour lutter contre les changements climatiques, la dégradation des terres et des écosystèmes et la perte de biodiversité. Bien que la nature souffre grandement des effets des changements climatiques, elle fournit également des solutions à la fois pour limiter l'impact futur des changements climatiques et pour aider les communautés et les écosystèmes vulnérables à s'adapter aux impacts climatiques inévitables.

L'UICN a travaillé avec la présidence égyptienne de la COP27 pour [lancer l'initiative *Enhancing Nature-based Solutions for an Accelerated Climate Transformation*](#) (Améliorer les solutions fondées sur la nature pour une transformation climatique accélérée - ENACT, selon ses sigles en anglais) en novembre 2022. Coprésidée par le Gouvernement allemand, l'initiative ENACT vise à amplifier et renforcer la collaboration entre les efforts et partenariats existants dans le domaine des SfN, et à favoriser un environnement propice aux SfN dans l'ensemble des Conventions de Rio. L'initiative repose sur la capacité inégalée de l'UICN à rapprocher les acteurs étatiques et non étatiques.

Mettant l'accent sur une accélération de l'adoption de SfN pour l'adaptation aux changements climatiques, le réseau collaboratif FEBA (Amis de l'adaptation basée sur les écosystèmes), administré par l'UICN, est devenu une référence en matière de rassemblement de divers partenaires pour le partage et la coproduction de connaissances. Au cours de la dernière année, le FEBA a dirigé les travaux sur l'intégration de SfN dans le manuel Sphère, qui guide les réponses aux crises humanitaires, et a travaillé avec l'Organisation mondiale de la santé sur la production de directives du secteur de la santé sur le climat et les SfN. Cela illustre les efforts de l'UICN pour aller au-delà des partenaires traditionnels, une étape nécessaire pour sortir des schémas de « statu quo ».

► Défendre le rôle des mangroves dans l'action climatique

Avec la participation de Membres, des Commissions et du Secrétariat de l'UICN, l'Alliance mondiale pour les mangroves (GMA, selon ses sigles en anglais) est une collaboration importante visant à la fois l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci. En 2022, son travail a été récompensé par l'attribution du [Prix Food Planet](#) de 2 millions de dollars et par une collaboration avec les Champions de haut niveau des Nations Unies pour le changement climatique pour le lancement de [Mangrove Breakthrough](#) (Percée pour les mangroves). Il s'agit d'un objectif scientifique, mesurable et réalisable visant à restaurer et protéger collectivement les mangroves à l'échelle nécessaire pour assurer l'avenir de ces forêts côtières vitales. Un financement à long terme doit être assuré en obtenant un investissement de 4 milliards de dollars d'ici 2030 pour conserver et revitaliser ces écosystèmes côtiers.



▼ Mangroves et coraux, baie de Kimbe, Papouasie-Nouvelle-Guinée.
© Ocean Image Bank / Matt Curnock

► Stimuler les projets de Carbone bleu dans le monde entier

Le Fonds d'accélération du carbone bleu (BCAF, selon ses sigles en anglais) a été créé par l'Australie et l'UICN en tant que programme de financement dédié pour aider à accroître la conservation et la restauration des écosystèmes côtiers de carbone bleu, qui stockent naturellement le carbone prélevé dans l'atmosphère et l'océan. L'objectif est d'aider à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci, et de protéger à la fois la biodiversité et les moyens d'existence des communautés côtières.

Le BCAF a commencé son travail en 2022, sélectionnant quatre projets à la suite d'un appel à soutien à la préparation. Au Bénin, au Pérou, à Madagascar et aux Philippines, ces projets de carbone bleu recevront un financement qui les aidera à se préparer à la mise en œuvre et à accéder à de futurs financements du secteur privé, élargissant ainsi le portefeuille mondial de projets de carbone bleu crédibles et prêts pour investissement.

CHF **126**
MILLIONS | VALEUR DU
PORTEFEUILLE
À LA FIN DE 2022

CHF **21**
MILLIONS | VALEUR
2022

06

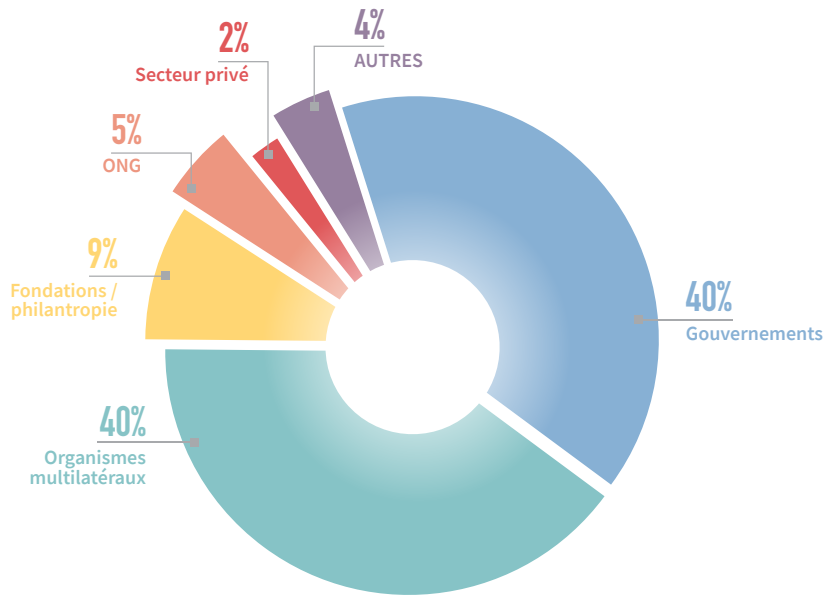
PARTENARIATS STRATÉGIQUES



L'UICN est reconnaissante à ses Membres et partenaires de plus en plus nombreux, essentiels au succès des travaux de l'Union.

L'UICN reçoit le soutien d'une grande variété de partenaires, pour un revenu total en 2022 de **177,3 millions de CHF**. Cela comprend les revenus de projets, les revenus d'accords-cadres, les cotisations des Membres et les revenus de la philanthropie.

► Sources de financement en 2022

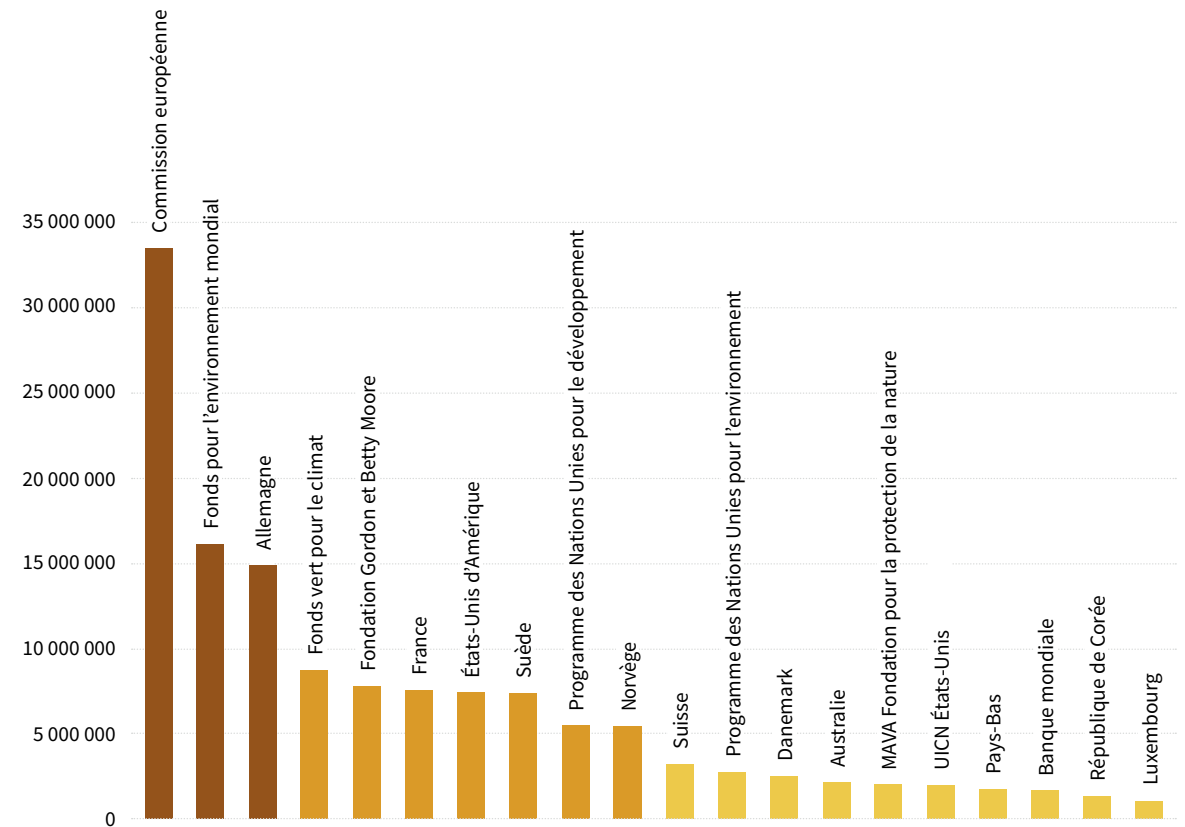


CHF 176,8
MILLIONS

REVENU TOTAL EN 2022

► Principaux contributeurs en 2022

Le portefeuille mondial croissant de l'UICN, mis en œuvre en partenariat avec ses Membres et partenaires, met en pratique les connaissances scientifiques de l'Union. Au cours de l'année 2022, le portefeuille de l'UICN a atteint **906,9 millions de CHF**, les cinq principaux donateurs étant la Commission européenne, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le gouvernement allemand, le Fonds vert pour le climat (FVC) et la Fondation Gordon et Betty Moore.



CONTRIBUTION À L'UICN (EN MILLIONS DE CHF), Y COMPRIS LE FINANCEMENT DE PROJETS, LE FINANCEMENT D'ACCORDS-CADRE ET LES COTISATIONS DES MEMBRES

► Partenaires-cadres

Les partenaires-cadres sont un groupe dédié soutenant le programme quadriennal Nature 2030 de l'UICN grâce à un financement de base pluriannuel. Leur soutien permet à l'UICN d'innover, de produire des données convaincantes sur les défis émergents, de continuer à façonner le consensus mondial et de générer un plus grand impact pour la nature. Les partenaires-cadres sont également des partenaires importants pour les projets. En 2022, l'UICN a accueilli le Luxembourg en tant que nouveau partenaire-cadre.

La Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), partenaire-cadre de longue date, a travaillé avec l'UICN en 2022 pour renforcer les capacités de gestion de la performance opérationnelle de l'Union au niveau régional. Les mesures visant à améliorer plus avant la pertinence et l'efficacité des activités programmatiques sur le terrain en matière de développement incluent notamment :

- un soutien au recrutement et à l'intégration d'une expertise de suivi, évaluation et apprentissage (MEL, selon ses sigles en anglais) au niveau régional ;
- des évaluations et études thématiques axées sur l'apprentissage, en vue de promouvoir les efforts de l'UICN en matière de changement transformationnel ;
- un appui au renforcement de la fonction d'évaluation de l'UICN.

Les partenaires-cadres de l'UICN sont :



DANEMARK

- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



RÉPUBLIQUE DE CORÉE

- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



SUÈDE

- AGENCE SUÉDOISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE AU DÉVELOPPEMENT (ASDI)



FINLANDE

- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



LUXEMBOURG

- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



SUISSE

- DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION (DDC)



FRANCE

- AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
- MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIVE
- MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
- MINISTÈRE DE L'OUTRE-MER
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



NORVÈGE

- AGENCE NORVÉGIENNE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT (NORAD)



ÉTATS-UNIS

- DÉPARTEMENT D'ÉTAT



H. E. Joëlle Welfring, ministre de l'Environnement, du Changement climatique et du Développement durable du Luxembourg et Dr Bruno Oberle, Directeur général de l'UICN, ont signé un accord-cadre de partenariat lors d'une cérémonie à la COP27 en Égypte, le 17 novembre 2022. © UICN

132 NOUVEAUX PROJETS GARANTIS EN 2022
POUR UNE VALEUR DE **142** CHF MILLIONS

► Exemples de partenariats

SPORTS POUR LA NATURE

L'UICN s'est associée à Sails of Change, cofondée par les parrains de l'UICN Dona Bertarelli et Yann Guichard, pour [lancer l'initiative Sports pour la nature](#). L'objectif est d'aider les organisations sportives à atténuer leurs impacts négatifs en matière de biodiversité et de climat et les encourager à prendre des mesures concrètes pour protéger la biodiversité.



Les Parrains de la nature Yann Guichard et Dona Bertarelli avec le Dr Bruno Oberle lors du lancement de l'initiative Sports pour la nature. © UICN / Jo Simoes

PARRAINS DE LA NATURE

L'UICN a accueilli M. **Eric Jing**, Président-Directeur général du Groupe Ant, et M. **Jian Xue**, Président du Groupe Jiangsu Wenfeng, en tant que nouveaux Parrains de la nature. À la fois chefs d'entreprise accomplis et philanthropes, MM. Jing et Xue rejoignent un groupe croissant de dirigeants engagés à fournir des conseils et un soutien stratégiques, générant des investissements pour le Programme de l'UICN et pour des initiatives spécifiques.

ENACT (Enhancing Nature-based Solutions for an Accelerated Climate Transformation)

Lancée à Charm el-Cheikh par la présidence égyptienne de la COP27, le gouvernement allemand et l'UICN, [ENACT](#) permettra de coordonner les efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques, la dégradation des terres et des écosystèmes et la perte de biodiversité grâce à des solutions fondées sur la nature. L'initiative produira également un rapport annuel qui permettra d'informer les réunions ultérieures de la COP sur le climat des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements en matière de SfN.

RENOUVELLEMENT D'UN ACCORD DE COOPÉRATION DE TROIS ANS AVEC LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT KfW

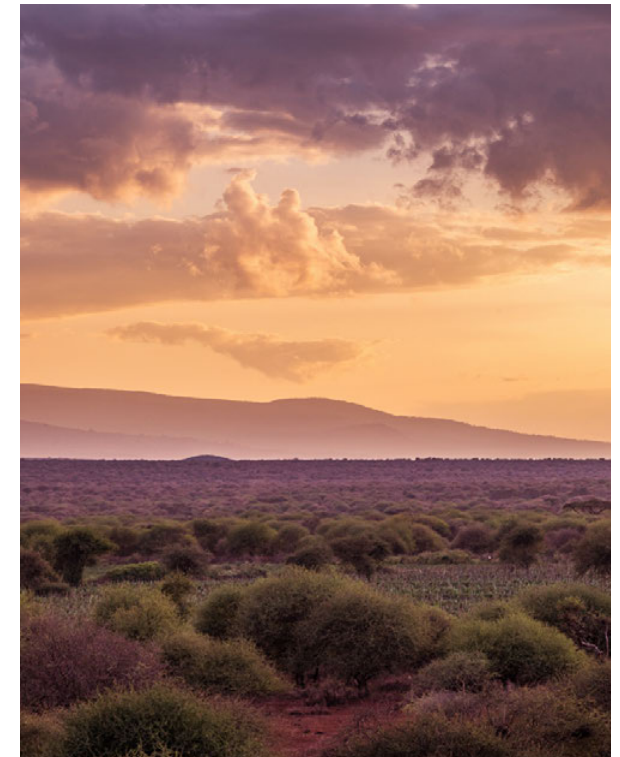
Depuis plus d'une décennie, l'UICN et KfW collaborent à un certain nombre de programmes et de projets de conservation terrestres et marins. Cet engagement renouvelé sera axé sur les aires protégées et conservées, les aires côtières et marines protégées, la finance durable, la restauration et l'agriculture, ainsi que sur les approches fondées sur les droits humains.

“**Sauver les écosystèmes et enrayer la perte de biodiversité est l'une des principales priorités de la banque de développement KfW. L'UICN est un partenaire expérimenté et compétent qui nous permet de promouvoir ce programme à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Notre coopération a été productive et confiante pendant de nombreuses années et a été formalisée à nouveau dans un protocole d'accord récemment renouvelé. Celui-ci fournit une base solide pour s'engager plus avant dans la préservation de la nature, et ainsi relever ensemble l'un des défis les plus importants de notre époque.**

Christiane Laibach, membre du Conseil d'administration de KfW

► Solutions fondées sur la nature dans des contextes humanitaires

Les solutions fondées sur la nature (SfN) peuvent contribuer à l'impératif humanitaire de prévention et d'atténuation des souffrances humaines résultant de catastrophes et de conflits. En novembre 2022, lors de la réunion de la COP sur le climat en Égypte, l'UICN et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) ont formalisé un partenariat dont la nature sera la pierre angulaire. Grâce à un protocole d'accord, les organisations ont convenu d'unir leurs forces pour soutenir la mise en œuvre de SfN pour le climat et la résilience aux catastrophes au cours des décennies à venir, afin de protéger les communautés à risque, y compris les enfants, les jeunes, les femmes et les peuples autochtones.



Mont Kilimandjaro. © pixabay.com / Antony Trivet

Partenariat avec les entreprises

La « réussite » économique ne saurait plus se faire aux dépens de la nature. Grâce à une approche holistique, l’UICN travaille avec des entreprises de premier plan dans des secteurs clés pour améliorer leur performance environnementale, transformer les économies et promouvoir des solutions bénéfiques à la fois pour les personnes et la nature.

► NESPRESSO



Cette collaboration vise à aborder les impacts et dépendances de Nespresso en matière de biodiversité, en travaillant à améliorer la résilience et l’alignement avec les besoins des communautés et de la conservation. L’UICN a aidé à identifier les zones prioritaires pour des actions à l’échelle des paysages dans les régions d’approvisionnement de Nespresso grâce à la métrique de Réduction des menaces et restauration en faveur des espèces (STAR, selon ses sigles en anglais) et aux recommandations d’experts.

► PERNOD RICARD



Pernod Ricard

Créateurs de convivialité

Le groupe Pernod Ricard soutient l’initiative de l’UICN sur l’agriculture et la santé des terres visant à accélérer l’action en faveur d’une agriculture durable et de la santé des terres grâce à des solutions fondées sur la nature. L’initiative vise à favoriser le dialogue entre les acteurs de la conservation et de l’agroalimentaire, à développer des connaissances et des outils pour permettre un suivi de la nature et des services écosystémiques, et à adopter des investissements et des projets ciblés, favorables à la nature.

► LA PRAIRIE

LA PRAIRIE
SWITZERLAND

En collaboration avec le groupe La Prairie, l’initiative de l’UICN Sauver nos espèces (SOS, selon ses sigles en anglais) a lancé un appel à propositions pour SOS Esturgeons. Il s’agit là d’une initiative quinquennale visant à soutenir des actions de conservation sur le terrain pour protéger les esturgeons menacés et leurs habitats, ainsi que pour améliorer les moyens d’existence des populations qui en dépendent dans les zones fluviales de Rioni et du Bas-Danube.



L’esturgeon du Danube (*Acipenser ruthenus*), originaire du bassin du Danube, est classé comme Vulnérable par La Liste rouge de l’UICN des espèces menacées™. © Wrangel

07

CONTRÔLES INTERNES



► Renforcer les capacités régionales en matière de MEL et de responsabilité du leadership

Un financement de la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), partenaire-cadre de l'UICN, a permis de renforcer les capacités régionales de l'Union en matière de responsabilité, de suivi des performances et d'assurance-qualité. Ce soutien a permis l'embauche de trois coordinateurs à temps plein pour le suivi, l'évaluation et l'apprentissage (MEL, selon les sigles en anglais), qui seront basés dans les bureaux régionaux de l'UICN. Ceux-ci ont joué un rôle de premier plan dans la mise à niveau des cadres régionaux de planification et de suivi du portefeuille de projets, la mise en œuvre des politiques de performance et de gestion des risques et le renforcement des capacités des projets en matière de MEL.

Avec la mise en place des nouveaux coordinateurs, une communauté de pratique autour de la performance et de l'assurance-qualité a été lancée et se réunit régulièrement, améliorant ainsi également la communication entre les niveaux mondial et régional.

Le Secrétariat a renforcé la responsabilisation au niveau de la direction en améliorant les méthodes de planification et de budgétisation axées sur les résultats et en mettant en place un nouveau tableau de bord pour les gestionnaires.

► Meilleure gestion des risques

L'UICN continue de renforcer son niveau de maturité en matière de risque et de promouvoir une culture de sensibilisation aux risques et au contrôle interne dans l'ensemble du Secrétariat. En 2022, l'UICN a conçu, révisé et déployé sa nouvelle [Politique de gestion des risques d'entreprise](#) et sa Déclaration relative à la tolérance au risque. La mise en œuvre de cette politique est guidée par un cadre de renforcement des capacités pour les première et deuxième lignes de défense.

► Évaluation des travaux de l'UICN

La couverture et la variété des évaluations ont augmenté en 2022 avec l'achèvement de treize évaluations indépendantes de projets et une augmentation des demandes d'évaluations stratégiques indépendantes de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficacité des principaux engagements, événements et investissements internationaux. Les évaluations publiées sont disponibles dans la [base de données](#) en ligne de l'UICN.

Le Secrétariat a également obtenu un financement de la DDC pour réaliser deux évaluations thématiques à grande échelle de la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des portefeuilles régionaux de l'UICN pour influencer des changements transformationnels dans les politiques et les actions au profit de la nature, de la conservation, de la biodiversité et des sociétés. Ces évaluations débuteront en 2023.

Lefkada, Grèce. © pixabay.com / Julian Hacker



08

ÉTATS FINANCIERS



COMPTES CONSOLIDÉS DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

en milliers de CHF

	2022			2021		
	Secrétariat sans restrictions	Accords de projets	Total	Secrétariat sans restrictions	Accords de projets	Total
REVENUS OPÉRATIONNELS EXTERNES						
Cotisations des Membres	13 463	-	13 463	12 549	-	12 549
Retenue de l'impôt sur le revenu du personnel	1 671	-	1 671	1 700	-	1 700
Revenus d'accords	200	124 262	124 462	596	98 144	98 740
Revenus d'accords-cadres	12 430	1 317	13 747	13 647	-	13 647
Autres revenus de fonctionnement	4 426	1 854	6 280	4 790	5 549	10 339
TOTAL DES REVENUS OPÉRATIONNELS EXTERNES	32 190	127 433	159 623	33 282	103 693	136 975
ALLOCATIONS INTERNES						
Allocation de fonds sans restriction aux projets	(2 292)	2 292	-			
Allocation de frais entre projets	42 667	(42 667)	-	38 108	(38 108)	-
Autres allocations internes	1 797	(1 797)	-	1 176	(1 176)	-
TOTAL DES ALLOCATIONS INTERNES	42 172	(42 172)	-	39 284	(39 284)	-
DÉPENSES OPÉRATIONNELLES						
Frais de personnel	58 684	9 800	68 484	57 310	8 458	65 768
Consultants	1 726	22 135	23 861	1 572	22 057	23 629
Subventions à des partenaires	323	14 167	14 490	306	4 138	4 444
Voyages	2 134	11 848	13 982	1 135	8 157	9 292
Ateliers et conférences	301	3 651	3 952	257	2 793	3 050
Frais de publications et impression	365	2 710	3 075	347	2 072	2 419
Frais de bureau et administratifs généraux	3 140	5 722	8 862	3 155	5 191	8 346
Véhicules & équipements - frais & entretien	1 070	10 570	11 640	957	8 301	9 258
Frais ou coûts professionnels	489	1 703	2 192	682	1 601	2 283
Dépréciation et amortissement	2 050	63	2 113	2 068	1	2 069
TOTAL DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	70 282	82 369	152 651	67 789	62 769	130 558
EXCÉDENT NET DES OPÉRATIONS	4 080	2 892	6 972	4 777	1 640	6 417
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)						
Revenus d'intérêt	440	10	450	206	45	251
Frais financiers	(567)	(190)	(757)	(415)	(261)	(676)
Gains/(pertes) nets sur actifs financiers	(1 663)	-	(1 663)	308	-	308
Gains/(pertes) nets de change	(1 294)	(2 600)	(3 894)	(43)	(1 281)	(1 324)
Différences de change sur réévaluation des soldes des projets	-	(369)	(369)	-	208	208
Mouvements nets de provision et passages en perte	(1 012)	257	(755)	(2 018)	849	(1 169)
Congrès 2021	-	-	-	2 873	(1 200)	1 673
TOTAL AUTRES REVENUS (DÉPENSES)	(4 096)	(2 892)	(6 988)	911	(1 640)	(729)
EXCÉDENT/(DÉFICIT) NET POUR L'EXERCICE	(16)	-	(16)	5 688	-	5 688
AFFECTATIONS ET CRÉDITS AUX RÉSERVES DÉSIGNÉES						
Affectations aux réserves désignées	(826)	-	(826)	(1 320)	-	(1 320)
Utilisation des réserves désignées	1 045	-	1 045	322	-	322
Utilisation des réserves non restreintes	800	-	800	-	-	-
Allocations/crédits nets aux réserves	1 019	-	1 019	(998)	-	(998)
RÉSULTATS DE L'ANNÉE APRES MODIFICATIONS DES RÉSERVES DÉSIGNÉES	1 003	-	1 003	4 690	-	4 690



**UNION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE**

SIÈGE MONDIAL
Rue Mauverney 28
1196 Gland, Suisse
<https://iucn.org/fr>
www.iucn.org/resources/publications

